



**HAL**  
open science

## L'autonomie des migrantes birmanes en Thaïlande

Cécile Pentori de Peretti

► **To cite this version:**

Cécile Pentori de Peretti. L'autonomie des migrantes birmanes en Thaïlande. Science politique. 2011. dumas-00809145

**HAL Id: dumas-00809145**

**<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-00809145>**

Submitted on 8 Apr 2013

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Vous allez consulter un mémoire réalisé par un étudiant dans le cadre de sa scolarité à Sciences Po Grenoble. L'établissement ne pourra être tenu pour responsable des propos contenus dans ce travail.

Afin de respecter la législation sur le droit d'auteur, ce mémoire est diffusé sur Internet en version protégée sans les annexes. La version intégrale est uniquement disponible en intranet.

INSTITUT D'ÉTUDES POLITIQUES DE GRENOBLE

**L'AUTONOMIE DES MIGRANTES BIRMANES EN**  
**THAÏLANDE**

Mémoire de Master 2 rédigé et soutenu par

Cécile PENTORI DE PERETTI

Le 2 septembre 2011

Master Organisations Internationales: OIG, ONG

2009 - 2011

Sous la direction de Mehdi ABBAS



INSTITUT D'ÉTUDES POLITIQUES DE GRENOBLE

**L'AUTONOMIE DES MIGRANTES BIRMANES EN**  
**THAÏLANDE**

Mémoire de Master 2 rédigé et soutenu par

Cécile PENTORI DE PERETTI

Le 2 septembre 2011

Master Organisations Internationales: OIG, ONG

2009 – 2011

Sous la direction de Mehdi ABBAS

# Sommaire

PARTIE I .....	
LA PROBLÉMATIQUE DE L'AUTONOMIE DES FEMMES : UNE RÉPONSE À DES PROBLÈMES IDENTIFIÉS.....	8
CHAPITRE 1 : UNE POPULATION PARTICULIÈREMENT VULNÉRABLE .....	11
Section 1. Femmes, Migrantes et Birmanes.....	11
Section 2. Des vulnérabilités multiples.....	15
Section 3. Démunies face à de nouveaux risques.....	29
CHAPITRE 2 : LES RÉPONSES POSSIBLES APPORTÉES PAR LA PROBLÉMATIQUE DE L'AUTONOMIE.....	23
Section 1. Le contenu d'une problématique aujourd'hui centrale .....	23
Section 2. Adapter l'autonomie aux migrantes birmanes.....	27
Section 3. Les réponses proposées par les ONG locales.....	30
PARTIE II .....	
LES PROGRAMMES À DESTINATION DES MIGRANTES BIRMANES.....	35
CHAPITRE 3 : L'AUTONOMIE ÉCONOMIQUE.....	38
Section 1. Tenir compte de besoins prioritaires .....	38
Section 2. Les programmes mis en oeuvre.....	41
Section 3. Les limites d'une autonomie seulement économique .....	45
CHAPITRE 4 : L'AUTONOMIE PAR LES CAPACITÉS DE CHOIX ET D'ACTION.....	50
Section 1. Prendre en compte l'ensemble des besoins exprimés.....	50
Section 2. Les programmes multidimensionnels.....	54
Section 3. Le défi: mesurer l'autonomie des migrantes birmanes.....	58

## **Acronymes:**

Asia Pacific Forum on Women, Law and Development (APFWLD)

Aide Publique au Développement (APD)

Bureau International du Travail (BIT)

Burmese Women Union (BWU)

Foundation for Education and Development (FED)

Grassroots Human Rights and Education (GHRE)

Indice de Développement Humain (IDH)

Master of Business Administration (MBA)

Objectifs Millénaires du Développement (OMD)

Organisation Internationale des Migrations (OIM)

Organisation Mondiale de la Santé (OMS)

Organisation Non Gouvernementale (ONG)

Pays les Moins Avancées (PMA)

Programme des Nations Unies pour Développement (PNUD)

Women Empowerment and Development Association (WEDA)

Un des derniers rapports de l'Organisation internationale des migrations (OIM) estime qu'il y avait 214 millions de migrants internationaux dans le monde en 2010, ce qui représente environ 3% de la population mondiale.<sup>1</sup> Une définition communément admise de migrant est celle d'un individu qui a décidé d'émigrer sans intervention d'un facteur externe contraignant, aux fins d'améliorer ses conditions matérielles et sociales, ses perspectives d'avenir ou celles de sa famille.<sup>2</sup> La migration internationale fait référence à l'émigration vers un autre pays que celui d'origine. Les femmes ont longtemps constitué une part significative des migrants internationaux, pour en représenter 49% en 2000.<sup>3</sup> Or, la nature de leur migration a progressivement changé. Cette dernière décennie, elles sont ainsi de plus en plus nombreuses à émigrer seules, dans l'espoir de trouver un travail à l'étranger, et plus seulement pour accompagner leur mari ou leur famille. Les deux principaux motifs de migration volontaire pour les femmes restent le regroupement familial et la recherche d'un emploi.<sup>4</sup> Pour autant, même lorsque la migration est liée à des raisons familiales, les femmes ont bien souvent pour but d'améliorer leur situation économique et celle de leur famille. Cette migration est motivée par un fort besoin de main d'oeuvre féminine peu qualifiée et peu chère dans les pays d'accueil.

La relation entre migration internationale et le genre est à double sens<sup>5</sup>. Le genre fait ici référence aux attributs et opportunités économiques, sociaux, culturels que les sociétés humaines associent à un homme ou une femme.<sup>6</sup> D'un côté, la migration influence les relations de genre, soit en renforçant les inégalités ou les rôles traditionnels, soit en les bousculant et les modifiant. Le phénomène de migration peut, sous certaines conditions, jouer un rôle positif en matière d'émancipation et d'autonomie des femmes. Ceci par exemple, quand en arrivant dans un autre pays, les femmes sont confrontées à de nouvelles normes sur le droit des femmes et de nouvelles opportunités. De l'autre côté, le genre va influencer qui migre, pourquoi et comment la décision est prise. Il va également peser sur la manière dont les migrations impactent sur les migrants eux mêmes, sur le pays d'accueil et sur celui d'envoi. Le genre influence également le lien entre migration et développement. D'un côté, les migrants viennent remplir un besoin de main d'oeuvre dans leur pays d'accueil et jouent un rôle dans la compétitivité de son économie. De l'autre, leur

<sup>1</sup> IOM (2010), *World Migration Report 2010*, <http://www.iom.int/jahia/Jahia/world-migration-report-2010> (consulté le 31.08.11)

<sup>2</sup> Définition de l'Organisation Internationale des Migrations, <http://www.iom.ch/jahia/Jahia/about-migration/key-migration-terms/lang/fr#Migrant> (consulté le 31.08.11)

<sup>3</sup> Division for the Advancement of Women (2006), *2004 World Survey on the role of Women in Development : Women and International Migration*, New York, United Nations, p. 8

<sup>4</sup> Division for the Advancement of Women (2006), *Ibidem*, p. 27

<sup>5</sup> BRIDGE (2005), « Gender & Migration », *Gender and Development in Brief*, October, Issue 16, p. 2

<sup>6</sup> CARE International (2005), *White Paper: Women's Empowerment, s.l.*, CARE International, p. 14

migration peut avoir des impacts directes ou indirectes sur le développement de leur pays d'origine. Les migrants sont vus comme une ressource pour la réduction de la pauvreté et le développement à travers trois facteurs que sont : les salaires envoyés par les particuliers à ceux restés au pays; le rôle de la diaspora; et finalement le retour de capital humain.<sup>7</sup> Selon le Fonds monétaire international (FMI), la somme des salaires envoyée en 2003 par les migrants atteignait 90 milliards de dollars, contre 60 milliards affectés par l'Aide publique au développement (APD) la même année. Or les migrantes sont réputées pour envoyer dans leur pays d'accueil une plus forte proportion de leurs nouveaux revenus que les hommes et ceci de manière régulière et constante, même si elles reçoivent ordinairement un salaire moindre pour un travail égal.<sup>8</sup> De plus, les femmes migrantes maintiennent des liens familiaux forts entre leur pays d'origine et celui d'accueil en facilitant notamment l'émergence de réseaux féminins poussant d'autres femmes à migrer. Ces réseaux de migrantes permettent le transfert de nouvelles compétences, de capital humain et de ressources additionnelles.

Cependant, dans la majorité des cas, la migration, loin d'être un facteur d'émancipation, plonge les migrants dans une pauvreté plus profonde, car elle les rend d'autant plus vulnérables. Au cours du processus de migration, les femmes migrantes font face à des obstacles et des risques disproportionnés ne serait-ce que parce qu'elles sont de sexe féminin. Ainsi les emplois qui leur sont ouverts sont majoritairement dans le secteur informel, exigent peu de qualifications et restent très faiblement rémunérés. Ceci, alors que beaucoup de migrantes n'ont pas de documents de travail et agissent dans la sphère privée. De plus, les discriminations, et les abus sont répandues envers une main d'oeuvre féminine largement exploitée. Elles font donc face à un triple fardeau, premièrement en tant que femme, puis en tant qu'étrangère et finalement en occupant des emplois dangereux. La traite des femmes, le travail forcé ou le trafic d'êtres humains sont des exemples préoccupants. Dans cette optique, la problématique du développement est à considérer davantage comme un moyen d'améliorer leur situation que comme une fin découlant de leur migration. Ce qui va nous amener à regarder au sein de cette problématique, quelles sont les approches applicables au cas des femmes migrantes.

L'idée que les femmes sont frappées plus lourdement et de manière croissante par la pauvreté s'est imposée ces dernières décennies au sein de la réflexion sur le développement. Derrière cette « *féminisation* » de la pauvreté, V. Moghadam identifie trois raisons qui sont : des

---

<sup>7</sup> Division for the Advancement of Women (2006), *2004 World Survey on the role of Women in Development : Women and International Migration*, New York, United Nations, p. 20

<sup>8</sup> UNFPA (2006), *État de la population mondiale 2006, Vers l'espoir: les femmes et la migration internationale*, New York, Nations Unies, p. 28

désavantages induits par le travail lié aux droits et capacités des femmes; un fardeau plus lourd en termes de travail avec des salaires plus faibles; et des contraintes socio-économiques liées aux barrières culturelles, légales ainsi qu'au marché du travail.<sup>9</sup> Les femmes ont ainsi été considérées comme un groupe vulnérable à part entière, qu'il faut cibler spécifiquement et ceci à travers la problématique de l'*empowerment* (traduit ici par autonomie). À partir des années 1990, les grandes agences de développement telles que la Banque mondiale, les Nations unies ou encore les Organisations non gouvernementales (ONG) internationales ont en effet identifié l'autonomie comme un élément clef de la lutte contre la pauvreté et comme un objectif premier de l'assistance en matière de développement. La notion d'autonomie fait référence à la possibilité pour les femmes et les hommes de prendre le contrôle de leur vie. Autonomes, ils sont capables d'établir leur priorité, d'acquérir de nouvelles connaissances ou d'avoir leur savoir et connaissances reconnus, d'augmenter leur confiance en eux, de résoudre leurs problèmes et de développer leur indépendance. L'autonomie est à la fois envisagée comme un processus et comme un résultat. En outre, l'autonomie des femmes représente à la fois un objectif de développement en soit autant qu'un moyen d'obtenir de la croissance, de réduire la pauvreté et de promouvoir la bonne gouvernance.<sup>10</sup> Les effets de l'autonomie des femmes sont jugés bénéfiques pour leur répercussions sur le reste de la société en termes de choix de santé reproductive, d'éducation des enfants et d'élévation du niveau de vie des ménages.

Adopter cette problématique de l'autonomie des femmes entraîne un certain nombre de questions. En effet, les femmes ne sont pas juste un groupe parmi d'autres segments non autonomes de la société mais constituent une catégorie transversale d'individus qui recourent ces catégories (pauvres, réfugiés, etc.).<sup>11</sup> En appliquant cette problématique aux femmes migrantes, la démarche ne va pas être la même que pour d'autres catégories de femmes. Ce qui nous amène à envisager si l'autonomie des femmes est une approche à appliquer uniformément ou si elle doit plutôt prendre en compte les spécificités des populations étudiées. Et dès lors, jusqu'à quel point peut-elle prendre en compte ces spécificités? L'étude d'une population de femmes migrantes avec des caractéristiques propres va nous permettre de répondre à cette question. L'exemple choisie est celui des femmes migrantes birmanes vivant dans le sud de la Thaïlande. Ces migrantes sont doublement voir triplement vulnérables, d'une part en tant que femmes, ensuite en tant que migrantes et finalement

<sup>9</sup> S. Chant (2007), « Dangerous equations? How female-headed households became the poorest of the poor: causes; consequences and cautions », *Feminisms in development: contradictions, contestations and challenges*, London, Zed Books, p. 36

<sup>10</sup> UNFPA (2007), *Women's Economic Empowerment, Meeting the Needs of Impoverished Women*, New York, UNFPA, p. 7

<sup>11</sup> A. Malhotra, S.R. Schuler, C. Boender (2002), *Measuring Women's Empowerment as a Variable in International Development*, USA, Gender and Development Group of the World Bank, p. 4

car elles fuient un régime non démocratique classé parmi les pays les moins développés depuis les années 1990s. Elles ont quitté leur pays d'origine à la recherche de nouvelles opportunités économiques et de meilleures conditions de vie, mais les difficultés qu'elles rencontrent en Thaïlande sont multiples. Situées au bas de l'échelle sociale, discriminées, vivant dans la pauvreté, ces femmes ont des besoins urgents. Elles n'ont en définitive pas le contrôle de leurs vies et sont hautement vulnérables.

Pour les situer dans un contexte de migration plus large, la Thaïlande accueille aujourd'hui entre 1,8 et 3 millions de migrants, à 85% d'origine birmane.<sup>12</sup> Les femmes représentent la moitié de ces migrants. Pour autant du fait du statut illégal de la majorité d'entre eux, les estimations officielles ne fournissent pas de données représentatives. Les premières vagues de migration de main d'oeuvre de la Birmanie vers la Thaïlande remontent aux années 1990.<sup>13</sup> À cette époque la Thaïlande a connu une grande émigration de sa main d'oeuvre peu qualifiée d'abord vers le Moyen Orient puis vers l'est asiatique soit Taïwan et Hong Kong. Ce départ a provoqué une pénurie de main d'oeuvre dans des secteurs tels que l'industrie de la construction ou le travail domestique. Des migrants de Birmanie, du Laos et du Cambodge sont venus combler ce vide. En parallèle, les conditions de vie en Birmanie se sont dégradées au cours de cette même décennie poussant une part de plus en plus grande de la population à émigrer. Pour resserrer notre champs d'étude et grâce à des exemples de terrain, nous nous intéresserons aux migrantes birmanes vivant dans le sud de la Thaïlande et plus spécifiquement dans la province de Phang Nga (Cf Annexe 1). Dans cette province, une forte demande de main d'oeuvre peu qualifiée a émergé aux suites du Tsunami de 2004. La province fut en effet la plus touchée de Thaïlande avec près de 5000 morts officiels liés à cette catastrophe naturelle. Il est à noter que la province n'a pas de frontière commune avec la Birmanie ce qui signifie que les migrants transitent par les provinces avoisinantes pour s'y rendre spécifiquement. Elle est effectivement attractive en termes d'emplois et d'opportunités. Les travailleurs migrants birmans légalement enregistrés dans la province en 2007 étaient 22 284.<sup>14</sup> Or si l'on prend en compte les migrants non enregistrés, ce nombre pourrait facilement doubler voir tripler, le tout sur une population provinciale totale de 250 000 personnes.<sup>15</sup> Les femmes migrantes

<sup>12</sup> Human Rights Watch (2010), *From the tiger to the crocodile: Abuse of Migrant Workers in Thailand*, Human Rights Watch, USA, p. 5

<sup>13</sup> M.Vitit (2005), *The Mekong Challenge, Employment and Protection of Migrant Workers in Thailand: National Laws/ Practices versus International Labour Standards?*, International Labor Organization, Thailand, p. 2

<sup>14</sup> IOM (2005), *World Migration Report 2005*, → à partir de S. Ti (2007), *Health related quality of life of Myanmar Migrant Workers in Takuapa and Kuraburi Discripts, Phangnga Province, Thailand*, s.n., p. 4

<sup>15</sup> Statistiques de 2000, UNESCAP, <http://www.unescap.org/esid/psis/population/database/thailanddata/south/phangnga.htm> et recensement du département de l'administration provinciale.

birmanes pourraient donc représenter entre 30 000 et 40 000 personnes. Malgré cette proportion importante et de forts besoins en termes de main d'oeuvre, les abus et les cas d'exploitation recensés sont nombreux. L'intégration des migrants est loin d'être acceptée par tous. La province fut notamment la scène de nombreux décrets particulièrement restrictifs pour les migrants. Ces décrets imposaient un couvre-feu, l'interdiction d'avoir un téléphone portable, de conduire une moto, ou de se rassembler.<sup>16</sup> Les violations des droits de l'homme et de mauvaises conditions de vie expliquent la présence de l'ONG Foundation for Education and Development (FED) anciennement appelé Grassroots Human Rights and Education (GHRE) qui travaille spécifiquement auprès des communautés birmanes locales. L'ONG est arrivée dans le district de Takuapa au coeur de la province de Phang Nga, aux lendemains du Tsunami du 26 décembre 2004. D'une aide d'urgence pour les Birmans affectés par le Tsunami, elle a ensuite poursuivi son action dans une perspective de développement, ceci à travers des programmes portant sur l'éducation, la santé et la protection des migrants (cf Annexe 2). Son travail nous permet dans le cas présent d'illustrer plus en détail la situation des femmes birmanes, les problématiques qui leur sont propres et les projets de développement qui les ciblent.

Deux enquêtes réalisées par l'ONG FED en 2009 et 2011 sont intéressantes pour présenter l'échantillon de femmes birmanes choisi. D'après ces enquêtes, il s'agit d'une population jeune, peu qualifiée, peu intégrée dans la société thaïlandaise et vivant dans de mauvaises conditions<sup>17</sup>. Les migrantes birmanes travaillent principalement dans les plantations de caoutchouc, dans les hôtels et restaurants, en tant que vendeuses, ainsi que dans l'industrie de la pêche et sur les sites de construction. Elles ont entre 14 et 58 ans, mais près de 50% des interrogées ont moins de 30 ans et seulement 6% ont plus de 50 ans. Elles sont mariées en grande majorité (74%) avec un ou deux enfants plutôt jeunes. Elles proviennent principalement de l'État Birman de Thainintharyi, le plus proche de la Thaïlande et principalement de la ville de Dawei. Elles sont venues en Thaïlande pour rechercher du travail (59% des interrogées), ou pour améliorer leur situation économique (24%). Certaines ont juste suivi leur famille (7%), tandis qu'une petite majorité ont accompagné leur mari (47%) et le reste sont venues en Thaïlande d'elles mêmes (24%). Pour la majorité, elles ont traversé la frontière il y a moins de 5 ans, et pour un quart d'entre elles il y a entre 5 à 10 ans. Une fois arrivées en Thaïlande, elles sont principalement restées dans la même province. Ne serait-ce qu'au sein de cette population, on peut distinguer quatre types de villages dans lesquelles ces femmes

---

<sup>16</sup> Human Rights Watch (2010), *From the tiger to the crocodile: Abuse of Migrant Workers in Thailand*, Human Rights Watch, USA, pp. 30-33

<sup>17</sup> Foundation for Education and Development (2011), *Survey Report, Burmese migrant women in Phang Nga Province: necessities and interests*, Thailand, s.n., p. 2

vivent et qui chacun reflète un mode de vie particulier. On a d'une part les villages de pêcheurs, ensuite les petits villages ruraux, les villages touristiques et finalement les sites de plantations de caoutchouc. Le type d'emploi qu'elles occupent est généralement lié à celui de leur mari et à leur lieu de vie. La plupart des femmes ont un emploi irrégulier ou temporaire. Et en moyenne, celles qui travaillent touchent entre 3000 et 6000 baht par mois (c'est à dire entre 75 et 150 euros), ceci sachant que le salaire minimum journalier en Thaïlande est de 200 baht (c'est à dire 5 euros). Fait important, la moitié ne possède pas de permis de travail et se trouve donc en Thaïlande de manière illégale. Cette précarité les place dans une situation dangereuse, puisqu'elles ont constamment peur d'être arrêtées par les autorités de police thaïlandaises.

Cette rapide présentation nous permet de voir d'un côté les caractéristiques communes à cette population et de l'autre d'illustrer son hétérogénéité. Le cas des femmes migrantes birmanes vivant en Thaïlande est intéressant, dans la mesure où elles sont triplement vulnérables, en tant que femmes, migrantes et birmanes. La problématique de l'autonomie semble donc pouvoir apporter des réponses à leurs problèmes à la fois en cherchant individuellement, à améliorer leur bien être et collectivement, à atteindre plus de justice sociale. Cela nous amène à envisager cette problématique sous deux angles. Il s'agit ainsi de rechercher quelles vont être les spécificités de cette approche une fois appliquée au cas des femmes migrantes birmanes. Mais plus largement, il est question de savoir si l'efficacité des programmes d'autonomie dépend d'un schéma unifié ou si ces derniers doivent prendre en compte la spécificité des populations visées. Ce qui implique de rechercher jusqu'à quel point il est possible d'intégrer cette spécificité.

L'échantillon choisie des femmes migrantes birmanes vivant dans le sud de la Thaïlande, bien que limité, constitue un tout hétérogène. En effet, ces femmes n'ont pas toutes la même situation familiale, la même occupation ou encore le même âge. Un des défis majeurs est de considérer ce groupe comme un ensemble avec des caractéristiques communes tout en tenant compte des différences qui peuvent exister en son sein. Afin de qualifier les femmes migrantes birmanes de population vulnérable, il est d'abord nécessaire de revenir aussi bien sur les facteurs de vulnérabilité que sur les risques auxquels elles font face (Chapitre 1). Le fait d'être femme, migrante et birmane a pour conséquence d'accroître les chances qu'elles tombent dans une pauvreté plus profonde. Grâce à cet aperçu de leurs vulnérabilités, il est plus évident de faire ressortir les problèmes qui leur sont communs. Pour trouver une réponse à ces problèmes, la problématique de l'autonomie des femmes va servir de référence. À l'heure actuelle, cette problématique est incontournable dans l'approche du genre et développement. Il s'agit donc de voir en quoi elle peut

être utile pour améliorer la situation des femmes migrantes birmanes en Thaïlande (Chapitre 2). L'enjeu est d'adapter une approche uniforme à un échantillon spécifique de la population. Ce qui nous amène à regarder ce que l'autonomie signifie pour les femmes migrantes birmanes et surtout quelles programmes peuvent leur correspondre. Il s'agit ensuite d'évaluer la portée et l'efficacité de ces programmes. Pour ce faire, des exemples tirés du travail d'ONG locales vont être analysés au regard des concepts développés dans la première partie. Le premier type de programme porte sur l'autonomie économique des femmes migrantes birmanes (Chapitre 3). Il est justifié par l'idée répandue que l'autonomie économique est un préalable pour améliorer le statut des femmes pauvres, mais aussi car il correspond à des besoins exprimés par les femmes migrantes elles-mêmes. La deuxième dimension concerne l'amélioration de leur capacité d'action et de choix à travers un accès accru à l'information (Chapitre 4). Ce dernier chapitre fait ressortir la nature multidimensionnelle de l'autonomie des femmes. L'analyse concrète de ces programmes met en avant un certain nombre de limites et de difficultés liées au travail des ONG locales. Elle permet aussi de déterminer les spécificités de l'approche en terme d'autonomie, une fois appliquée sur le terrain. Cette approche dépend ainsi des spécificités socioculturelles des pays, des régions et de leurs habitants tout autant que du type d'acteur qui vont la mettre en place. Et dans le cas présent, l'efficacité des politiques d'autonomie semble liée à la prise en charge au plus près des problèmes particuliers de la population ciblée.

**PARTIE I**

**LA PROBLÉMATIQUE DE L'AUTONOMIE DES FEMMES : UNE  
RÉPONSE À DES PROBLÈMES IDENTIFIÉS**

L'étude des femmes migrantes birmanes présente un intérêt particulier car elle suppose de recouper deux groupes qualifiés de vulnérables, d'une part les femmes et de l'autre les migrants. S'ajoute ici une donnée également non négligeable: ces femmes ont quitté la Birmanie, un pays isolé politiquement et économiquement. Ayant reçu en 1987 l'étiquette de Pays les moins avancés (PMA)<sup>18</sup>, la Birmanie est en proie à des mouvements de guerre civile dans certains de ses États périphériques et présente toujours les traits d'un régime autoritaire. L'émigration se fait en grande majorité dans l'illégalité. Ceci, d'une part car obtenir des documents de voyage tels qu'un passeport représente un investissement financier impossible pour ceux qui, justement, cherchent à quitter le pays. Et d'autre part, car les conditions d'un retour sont difficilement envisageables. Toute personne quittant le territoire illégalement c'est à dire, sans passeport ou documents de voyage, risque de fortes amendes et entre six mois et cinq ans d'emprisonnement à son retour.<sup>19</sup> Ainsi la situation des femmes migrantes birmanes en Thaïlande est, pour de multiples raisons, particulière et spécifique. Un premier chapitre va permettre d'expliquer en quoi il s'agit d'une population vulnérable et surtout quelles sont ces vulnérabilités (Chapitre 1). Les comprendre revient à étudier aussi bien les facteurs de vulnérabilités que les risques qui pèsent sur les migrantes birmanes en Thaïlande. L'exposé de ces vulnérabilités montre tout d'abord que les besoins en termes de développement vont être spécifiques à la population étudiée. Il montre également que cette population constitue un groupe hétérogène. En effet, les problèmes ne sont pas les mêmes en fonction de l'âge des femmes, de leur lieu de vie, de leur situation maritale ou de leur niveau d'éducation. Cette hétérogénéité est à prendre en compte, car elle aura des conséquences sur l'efficacité de tout programme à destination de la population en question.

Ces dernières années, au sein des institutions de développement, l'accent a été mis sur les programmes d'autonomie des populations vulnérables. Sachant que la problématique de l'autonomie des femmes est devenue une approche désormais incontournable dans la littérature sur le genre et développement. Or, les migrantes birmanes sont présentées comme un groupe particulièrement vulnérable. Il s'agira donc dans un second temps de justifier ce qui au sein de cette problématique va pouvoir être utile pour la population étudiée (Chapitre 2). Cela nécessite d'une part de revenir sur le concept d'autonomie des femmes, puis de le traduire au regard des femmes migrantes birmanes. L'idée étant que dans le cadre d'étude assez large que représente la problématique de l'autonomie, les vulnérabilités des Birmanes conditionnent son interprétation. Mais dès lors, des interrogations se posent sur la manière de sélectionner les réponses les plus pertinentes. Le risque est notamment de

---

<sup>18</sup> B. Belak (2002), *Gathering Strength: Women from Burma on their rights*, s.l., Images Asia, p. 153

<sup>19</sup> Human Rights Watch (2010), *From the tiger to the crocodile: Abuse of Migrant Workers in Thailand*, New York, Human Rights Watch, p. 23

ne considérer les vulnérabilités et problèmes qu'à partir de théories déjà établies et sans prendre en compte les besoins exprimés par les populations elles-mêmes. Il s'agit donc d'obtenir un équilibre entre les deux. En soutenant l'idée que l'autonomie est un processus du bas vers le haut et qui provient des populations elles-mêmes, nous nous appuyons donc aussi sur l'action d'ONG issues des communautés migrantes birmanes.

## CHAPITRE 1 : UNE POPULATION PARTICULIÈREMENT VULNÉRABLE

Le Programme des nations unies pour le développement (PNUD) donne la définition suivante du concept de vulnérabilité: « *une condition humaine ou un processus résultant de facteurs physiques, économiques, sociaux et environnementaux, qui détermine les probabilités et l'étendu des dommages causés par l'impact d'un risque donné* ». <sup>20</sup> La vulnérabilité d'un groupe va jouer sur les chances que ce groupe sombre dans la pauvreté ou connaisse une pauvreté plus profonde. Il s'agit donc d'analyser de quelle manière ce concept éclaire les problèmes rencontrés par les migrantes birmanes en Thaïlande. L'objectif étant de montrer quelles sont les caractéristiques de cette population en question et qui permettent de la qualifier de groupe vulnérable. Le fait d'être femme, migrante et birmane détermine en premier lieu un certain nombre de facteurs de vulnérabilités (Section 1). L'étude de ces facteurs permet ensuite de dresser un tableau non exhaustif des vulnérabilités qui leur sont propres (Section 2). Et l'énoncé des risques qui pèsent sur les migrantes fait ressortir la nature de la pauvreté qu'elles connaissent (Section 3).

### **Section 1. Femmes, Migrants et Birmanes**

Aussi bien dans les pays développés que dans les pays en développement, certains groupes font face à un degré de vulnérabilité plus grand que les autres. Il s'agit dans un premier temps d'analyser les facteurs de vulnérabilité du groupe cible à travers trois caractéristiques propres à ce groupe: il s'agit de femmes, de migrantes et de birmanes. Ces trois dimensions englobent chacune un certain nombre de facteurs.

Même si les femmes sont présentes dans différents groupes et segments de la société, elles constituent un groupe vulnérable à part entière. Dans cette optique, les inégalités entre les hommes et les femmes sont analysées non pas par le sexe mais par le genre. Le genre est considéré comme un phénomène plus englobant que notamment la catégorie de « *femme* » car il représente une construction sociale des sexes. Les acteurs du développement s'accordent sur le fait que les femmes et les hommes sont frappés par la pauvreté pour des raisons différentes et la vivent ou y répondent également différemment. <sup>21</sup> Les trois facteurs contribuant à la pauvreté relative des femmes sont les

<sup>20</sup> P. Lamas, Md. Rayan (2004), *Vulnerability and Poverty: What are the causes and how are they related?*, University of Bonn, s.n., p.6

<sup>21</sup> UNFPA (2007), *Women Economic Empowerment, Meeting the Needs of Impoverished Women*, New York, UNFPA, Introduction, V

suivants: 1) les femmes ont généralement moins d'opportunités que les hommes de transformer leur travail en revenu; 2) elles ont une autorité et un pouvoir de décision limités; 3) quand elles peuvent prendre une décision, elles le font généralement pour le bénéfice d'autres personnes en priorité. De manière concrète, ces inégalités se traduisent entre autres par une faible rémunération du travail des femmes, un accès restreint à l'éducation ainsi qu'aux services de santé, une place minoritaire dans le processus de décision, et une vulnérabilité plus forte face aux violences physiques ou agressions sexuelles. La pauvreté n'est pas seulement liée au fait d'avoir peu ou pas de revenus mais aussi au manque de contrôle sur ces revenus que les femmes peuvent exercer, ne serait-ce qu'au sein de la famille. Ainsi d'après le modèle développé par Amartya Sen de « *conflit coopératif* », le ménage est tout sauf intrinsèquement signe de cohésion. C'est un lieu de revendications de droits, de pouvoirs, d'intérêts et de ressources. Le pouvoir des hommes peut notamment les amener à décider l'orientation des revenus de manière proportionnellement supérieure à ce qu'ils apportent. Ce phénomène peut entraîner de la « *pauvreté secondaire* » pour les femmes et enfants.<sup>22</sup> Dans la sphère publique, la voix des femmes peine à se faire entendre et elles restent largement sous représentées dans les processus de décisions. Ces problèmes sont particulièrement importants dans les pays en développement. Pour fournir quelques exemples, les femmes représentent aujourd'hui les deux tiers des pauvres dans le monde.<sup>23</sup> Elles comptent également pour les deux tiers des 776 millions d'adultes qui ne savent ni lire ni écrire et pour 60% des enfants qui ne vont pas à l'école primaire. Elles occupent en majorité des emplois informels : à court terme, en temps partiel et avec des contrats sans pension, retraite ou assurance santé. Même dans l'emploi formel, les femmes sont payées 73 à 77% du salaire masculin et n'ont pas accès aux mêmes opportunités. Sur 33 millions de réfugiés, la proportion de femmes et d'enfants est estimée à 72%. Tandis que le Fonds international de l'agriculture et du développement rappelle que les femmes ne possèdent que 2% des terres. Le fait que les femmes supportent un poids plus lourd de la pauvreté illustre ainsi des facteurs de vulnérabilité sociologiques, culturels et économiques.

D'autres facteurs de vulnérabilités sont plus spécifiquement liées au cas des femmes migrantes. Ce que nous allons illustrer par des exemples pertinents pour le cas des Birmanes. En premier lieu, les femmes font face à des obstacles supplémentaires que les hommes, ceci avant de migrer, pendant leur migration et à l'arrivée dans le pays de destination. Des politiques d'immigration discriminatoires vont par exemple limiter les voies légales de la migration. Ce qui est

---

<sup>22</sup> S. Chant (2007), « Dangerous equations? How female-headed households became the poorest of the poor: causes; consequences and cautions », *Feminisms in development: contradictions, contestations and challenges*, London, Zed Books, p. 39

<sup>23</sup> UNIFEM (2010), *Women empowerment Principles, Equality Means Business, s.l.*, United Nations Global Compact p. 8

notamment le cas pour la Birmanie où des lois pour lutter contre le trafic d'être humains rendent très difficile l'obtention d'un passeport pour les femmes seules et interdisent à celles de moins de 25 ans de traverser la frontière à moins d'être accompagnées.<sup>24</sup> Au moment de la migration, elles sont ensuite régulièrement victimes de violences physiques ou de harcèlement sexuel. À leur arrivée, les migrantes sont poussées vers les secteurs les plus vulnérables de la main d'oeuvre ou placées sous la dépendance de migrants de sexe masculin. Elles sont munies de peu, voir d'aucune connaissance sur leurs droits et les moyens de les protéger. La barrière de la langue peut constituer un obstacle supplémentaire. Les femmes reposent sur des intermédiaires pour à la fois trouver du travail, s'intégrer et avoir accès aux services de santé ou d'éducation. Ainsi elles ont tendance à travailler dans la sphère privée, dans le travail domestique, l'industrie du textile, ou occuper des emplois liés aux services et loisirs.<sup>25</sup> Ces secteurs correspondent notamment à une acceptation de ce que doit être le travail féminin. Or la législation du travail ne s'applique généralement pas dans ces secteurs de l'économie où les migrantes sont présentes. Le Bureau international du travail (BIT) note par exemple que « *les employés de maison sont vulnérables à un degré sans parallèle avec les autres catégories de travailleurs* »<sup>26</sup>. Elles sont isolées, vivent au domicile de leur employé, ne parlent pas la langue du pays et travaillent en majorité sans document de travail. En général, du fait de leur condition de femme et d'étrangère, les migrantes affrontent des risques disproportionnés de violence domestique, dans l'espace public ou sur le lieu de travail, ceci davantage que leurs homologues masculins ou que les femmes du pays d'accueil. En outre, la migration va également provoquer des changements profonds dans les relations familiales. Le rôle des hommes change, et ces derniers peuvent se retrouver incapables de supporter leurs familles et de ce fait se sentir négligés ou désabusés.<sup>27</sup> Les frustrations qui en découlent sont la cause d'une augmentation des tensions familiales, de violence domestique et peuvent pousser vers la dépression ou l'alcoolisme. Finalement la migration, qui normalement découle d'un choix, peut se transformer en trafic ou en travail forcé quand les femmes sont trompées par leur intermédiaire. Selon les rapports du BIT, le trafic d'être humains qui concerne aujourd'hui 2,45 millions de personnes, affecte à 80% des femmes ou jeunes filles.<sup>28</sup> Les victimes viennent en premier lieu d'Asie du Sud Est et d'Asie du Sud, soit respectivement 225 000 et 150 000 par an. Or en plus d'être femmes et migrantes, les vulnérabilités des Birmanes sont complexifiées par le contexte qui entoure leur migration.

---

<sup>24</sup> Physicians for Human Rights (2004), *No status: Migration, Trafficking & Exploitation of Women in Thailand, Health and HIV/AIDS Risks for Burmese and Hill Tribe Women and Girls*, Boston, MA, Physicians for Human Rights, p. 28

<sup>25</sup> Division for the Advancement of Women (2006), *2004 World Survey on the role of Women in Development, Women and International Migration*, New York, United Nations, p. 64

<sup>26</sup> UNFPA (2006), *Ibidem*, p. 51

<sup>27</sup> Division for the Advancement of Women (2006), *Ibidem*, p. 63

<sup>28</sup> Division for the Advancement of Women (2006), *Ibidem*, p. 44

La Birmanie est en effet un pays d'une part très peu développé et d'autre part où les inégalités entre les sexes sont très prononcées. D'après l'Indice de développement humain (IDH) du PNUD de 2010, la Birmanie est classée 132<sup>ème</sup> sur 169 États, ceci loin derrière ses voisins du sud-est asiatique en ce qui concerne les indicateurs socio-économique pour la pauvreté, la santé et l'éducation (cf Annexe 4). De plus, le dernier indice de développement lié au genre disponible pour la Birmanie et qui remonte à 2004 la place à la 106<sup>ème</sup> position sur 146 pays.<sup>29</sup> Cette position s'explique par un certain nombre de restrictions concernant les opportunités d'éducation et d'emploi, les déplacements et les comportements jugés acceptables pour les femmes.<sup>30</sup> En premier lieu, l'identité d'une femme est étroitement lié à celle de son mari. Le mariage est considérée comme la norme avec de nombreux cas de mariages forcées ou arrangées. Les femmes sont généralement cantonnées au domaine privé, avec une mobilité réduite et n'ont par exemple que rarement le droit de conduire des motos et encore moins des voitures. Les femmes sont responsables de l'éducation des enfants et du travail domestique. Celles qui sont actives dans les affaires ou dans la communauté ne sont pas toujours respectées et plutôt considérées comme des fauteurs de trouble. Les cas de violences physiques et sexuelles sont très répandus et sont aussi bien le fait de soldats, que d'étrangers ou des membres de leurs familles. Les violences liées au genre servent généralement à restreindre leur déplacement et constituent aussi une raison majeure expliquant le départ des femmes. Tandis que dans les régions périphériques en état de guerre civile, le viol est utilisé comme une arme de guerre. Concernant la santé, le système de soin birman manque de moyens et l'accès aux services est limité pour les femmes, particulièrement pour celles qui ont les plus grands besoins telles que les femmes vivant dans les milieux ruraux. Des politiques pro-natalistes de la part du gouvernement ont restreint l'accès aux soins de santé reproductive et de ce fait les informations relatives aux maladies sexuellement transmissibles (B. Belak, 2002). En 2000, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) plaçait la Birmanie au bas de la liste des pays fournisseurs de soins de santé, soit à la 190<sup>ème</sup> position.<sup>31</sup> La mortalité infantile et maternelle, tout autant que le manque d'accès à l'eau potable, la malnutrition des enfants et la propagation croissante du SIDA sont des problèmes majeurs dans le pays. Les jeunes filles connaissent des restrictions dans leur accès à l'éducation primaire et quant aux opportunités de continuer leur éducation au-delà, tandis que l'illettrisme est répandue au sein des femmes de tranches d'âge supérieur. En effet, en 2010 les dépenses du gouvernement de santé représentaient 0,2% du produit national brut et celles de l'éducation seulement 1,3%.<sup>32</sup> Pour ce qui est de l'éducation supérieure, les universités ont été

<sup>29</sup> <http://hdr.undp.org/reports/global/2004/> (consulté le 31.08.2011)

<sup>30</sup> B. Belak (2002), *Gathering Strength: Women from Burma on their rights, s.l.*, Images Asia, p. 53

<sup>31</sup> B. Belak (2002), *Ibidem*, p.88

<sup>32</sup> UNDP (2011), *Human Development Report 2010: Human Development Statistical Tables*, New York, United Nations, p. 204

régulièrement fermées ces dernières décennies, et les procédures d'admission pour les filles sont plus dures dans les domaines traditionnellement réservés aux hommes tels que les sciences dures.<sup>33</sup> Or, les chances de gagner un revenu sont pour les femmes largement déterminées par leur niveau d'éducation et leur lieu de résidence. Les opportunités sont peu nombreuses, et les régulations des conditions de travail sont quasiment inexistantes. Tandis que, les perceptions en termes de genre vis à vis du travail n'ont pas suivi les changements profonds provoqués par la crise économique. Ces éléments montrent bien la multiplicité des facteurs de vulnérabilité dans le cas de la population choisie. Ils vont déterminer l'étendu de leurs vulnérabilités.

## **Section 2. Des vulnérabilités multiples**

Les vulnérabilités font référence à l'absence de droits et le manque de ressources aux mains des femmes migrantes birmanes. Elles sont déterminées par les différents facteurs mis en avant précédemment et vont expliquer l'incapacité des femmes à faire face aux risques qui pèsent sur elles. Leurs vulnérabilités peuvent être décomposés en vulnérabilités sociales et culturelles, économiques et politiques. Au sein même de la population étudiée, le degré de vulnérabilité va varier entre les migrantes elles-mêmes. En éclairant ces vulnérabilités, les problèmes propres aux femmes migrantes birmanes vivant dans le sud de la Thaïlande apparaissent plus clairement de même que l'état de pauvreté qui est le leur.

Au coeur des vulnérabilités sociologiques et culturelles sont englobés : de mauvaises conditions de vie, un faible niveau d'éducation, une mauvaise santé, ainsi que des inégalités fortes liées au genre. Ces vulnérabilités sont exacerbées par un accès réduit à l'information, ainsi qu'à la connaissance et aux moyens technologiques tout autant que par la désintégration du lien social<sup>34</sup>. Les mauvaises conditions de vie sont illustrées par la précarité des logements, un manque d'accès à l'eau potable, ainsi que des problèmes de transport. Ces problèmes ne se posent pas de la même manière d'un village à l'autre. Par exemple, l'accès à l'électricité et à l'eau courante est problématique pour les femmes vivant dans des plantations de caoutchouc, tandis que les habitations dans les villages de pêcheurs sont souvent bâtis en dessous du niveau de la mer et proches des côtes, donc touchées par les inondations lors de la saison des pluies<sup>35</sup>. Les conditions de vie des travailleurs domestiques sont particulièrement préoccupantes, car elles vivent isolées du

---

<sup>33</sup> B. Belak (2002), *Gathering Strength: Women from Burma on their rights, s.l.*, Images Asia, p. 131

<sup>34</sup> P. Lamas, Md. Rayan (2004), *Vulnerability and Poverty: What are the causes and how are they related?*, Germany, University of Bonn, p. 8

<sup>35</sup> Foundation for Education and Development (2011), *Survey Report, Burmese migrant women in Phang Nga Province: necessities and interests*, Thailand, s.n., p.9

monde extérieur au sein même du domicile de leur employeur. Tandis que sur les sites de construction, aucune vie privée n'est possible, et les travailleurs logent sur leur lieu de travail dans des abris de fortune faits de tôles ondulées. Leur faible niveau d'éducation constitue une vulnérabilité majeure qui va peser autant sur leur accès à l'information que sur leurs opportunités économiques. Les résultats d'une enquête montrent que les migrantes birmanes interrogées n'avaient dans la majorité reçu qu'une éducation primaire en Birmanie (63%), certaines n'en avaient reçue aucune (13%) et seulement une faible proportion avaient pu poursuivre dans l'enseignement secondaire (12%). Une fois en Thaïlande, elles ne peuvent continuer leur apprentissage de par leur statut et la mauvaise connaissance de la langue thaï. Les données d'une enquête révèlent que 31% ne peuvent parler thaïlandais, alors que 47% disent la maîtriser et 22% en parler les bases; mais que 86% d'entre elles ne peuvent en réalité pas la lire (FED, 2011). La barrière de la langue a incontestablement des conséquences directes sur leur vie quotidienne. Cela limite leur accès à l'information autant que leur indépendance. Elles se sentent plus facilement étrangères et discriminées, et peuvent commettre plus d'erreurs au travail. Concernant la santé, les Birmanes ont un système de défense immunitaire faible, ceci avant même d'arriver en Thaïlande. Comme souligné précédemment, le délabrement du système de santé dans le pays en est la cause principale. Une fois en Thaïlande, elles ignorent bien souvent qu'elles peuvent accéder à des soins de santé. Elles sont sous informées et ont peur d'être mal traitées. Les migrantes se disent par exemple effrayées à l'idée d'aller dans les hôpitaux ou cliniques thaïlandais soit car elles ne parlent pas la langue, n'ont pas de permis de travail, ou redoutent de se faire arrêtées (FED, 2011). Pour les populations reculées et sans moyens de transport, cet accès est d'autant plus limité. Culturellement, il est également important de souligner les problèmes liés au genre que rencontrent les migrantes. La migration engendre notamment des conflits au sein des familles et des tensions sur les rôles traditionnels des hommes et des femmes. Une fois en Thaïlande, les migrantes doivent travailler, tout comme leur mari, pour subvenir aux besoins du ménage, mais elles doivent également continuer à assurer leur rôle de femme au foyer traditionnel. En étant confronté à une nouvelle culture et un nouveau style de vie, cela peut leur apporter de nouvelles libertés et accroître leur vie sociale. Mais les stéréotypes et préjugés traditionnels persistent. Elles sont en quelque sorte coincées dans un dilemme interculturel.<sup>36</sup> À cela s'ajoute un manque d'information sur l'éducation sexuelle, qui constitue un sujet tabou à cause du lien entre sexe, culture et religion. Ce qui se traduit par un certain nombre de grossesses non désirées, des avortements dans de mauvaises conditions et un manque de protection face aux maladies sexuellement transmissibles ainsi qu'au SIDA. Enfin,

---

<sup>36</sup> *Nang Lao Liang Won (1999), Strategies and Responses to the needs of Burmese Migrant Women in Thailand, Thailand, Asia Pacific Forum on Women, Law and Development (APFWLD), p.31*

même si la Thaïlande et la Birmanie sont des pays voisins, il existe de fortes différences culturelles notamment en termes de comportement, de mode de vie ou de manière de pensée. Un demi-siècle d'isolement diplomatique et économique de la Birmanie se traduit par un décalage aussi bien dans les mœurs que les habitudes.

En second lieu, au sein des vulnérabilités économiques sont inclus aussi bien le manque d'opportunités économiques, que les inégalités de salaire, et l'exploitation au travail. Pour commencer, l'échantillon de professions ouvertes aux femmes est relativement limité. Les migrantes birmanes occupent des emplois au bas de l'échelle sociale et touchent un salaire inférieur au salaire minimum ainsi qu'à celui de leur homologue masculin. Les professions qui leur sont accessibles sont qualifiées de « *difficiles, sales et dangereuses* » et délaissées par les thaïlandais. Pour donner un ordre d'idée, une enquête terrain a récolté comme données que 23% des interrogées travaillaient sur des sites de plantations de caoutchouc, 17% étaient vendeuses, 10% travaillaient dans les services (hôtels et restaurants), et 21% ne travaillaient pas. Parmi celles qui travaillent 72% le font à temps plein, 11% à temps partiel, et 17% de manière irrégulière. Les migrantes touchent en moyenne entre 3,000 et 6,000 bahts au mois. Mais les inégalités de salaire entre les hommes et les femmes persistent. Ainsi dans la pratique les femmes sont payées environ 25% moins que les hommes par kg de caoutchouc produit.<sup>37</sup> Et sur les sites de construction, les hommes gagnent en moyenne 110 à 140 bahts par jour et les femmes 70 à 110 bahts. Une fois de plus, les conditions de travail dépendent de la profession des migrantes et de leur situation légale. Les aides domestiques sont particulièrement isolées, travaillant presque dans l'esclavage et très vulnérables aux abus de leur employeur. Sur les sites de construction, les femmes travaillent de 8h à 17h, même si elles ont droit à des jours fériés pour les célébrations bouddhistes. Elles sont souvent payées en retard ou de manière irrégulière. Tandis qu'il n'existe pas ou peu de mécanismes de protection ou de sécurité et que les compensations pour les accidents sont arbitraires. Dans les plantations de caoutchouc, le travail se fait de nuit, aux heures les plus fraîches. En travaillant sur de vastes hectares aux heures les plus sombres, les birmanes sont souvent victimes de viols ou d'agressions autant par des Thaïlandais que des Birmans. La fatigue entraîne également de nombreux accidents du travail. Finalement dans les restaurants, les conditions sont également difficiles avec de 14 à 20h de travail quotidien et presque aucune journée de repos.<sup>38</sup> Les violences envers les femmes sont également

<sup>37</sup> Nang Lao Liang Won (1999), *Strategies and Responses to the needs of Burmese Migrant Women in Thailand*, Thailand, Asia Pacific Forum on Women, Law and Development (APFWLD), p. 21

<sup>38</sup> Nang Lao Liang Won (1999), *Ibidem*, p.17

une conséquence de leur position subordonnée dans la société. Ces violences sont physiques ou de l'ordre du harcèlement sexuel. Or le statut illégal de la majorité de ces femmes va les empêcher de signaler ces crimes ou de dénoncer leurs agresseurs.

Les vulnérabilités politiques font finalement référence à un mauvais accès à l'information et au savoir, au manque de conscience publique, à l'accès limité au pouvoir politique ainsi qu'aux positions de représentation. Pour commencer, la majorité des femmes migrantes n'ont pas de statut de travailleur migrant légal, et ne possèdent pas de papiers d'identité. Lors d'une enquête terrain, 64% des interrogées affirmait avoir un permis de travail (FED, 2011). Ce pourcentage semble légèrement surestimé pour autant. La peur d'être arrêtées va avoir des impacts sur le quotidien des femmes migrantes, en limitant leur mobilité et leur accès aux services de santé et autre. Tandis que la faible ou l'absence de connaissance de leurs droits amplifie ces restrictions. La fausse documentation apparaît comme un autre problème. Il est désormais presque impossible de faire les démarches pour avoir des papiers sans avoir recours au service d'un agent. Ceci pour les coûts engendrés et la complexité du processus. Or ces intermédiaires ou les employeurs fournissent parfois des documents falsifiés.<sup>39</sup> En second lieu, le régime birman a pendant longtemps empêché les femmes d'être impliquée dans des organisations féministes ou visant l'amélioration de la condition des femmes, ceci tout spécialement dans les sphères économiques et politiques. Arrivées en Thaïlande, les stéréotypes culturels et l'appréciation de ce que doit être le comportements naturel des femmes perdurent. Des recherches ont ainsi montré que dans les communautés migrantes ou au sein des réfugiés, les hommes peuvent se sentir menacés par l'autonomie des femmes.<sup>40</sup> De la même manière, la présence des femmes dans les organisations politiques en exil est relativement marginale. Par contre, en matière de développement et d'assistance aux réfugiés ou migrants, de nombreuses organisations spécialisées sur les femmes existent depuis les années 1990s, sur lesquelles nous reviendrons par la suite. Finalement, il faut noter qu'en principe les travailleurs migrants légaux birmans sont théoriquement protégés par les lois portant sur le droit du travail que sont l'Acte des relations du travail de 1975 et l'Acte de protection du travail de 1998.<sup>41</sup> Ils ont des droits identiques aux travailleurs thaïlandais; sauf que l'article 88, de l'Acte des relations du travail, limite leur droit d'établir un syndicat.<sup>42</sup> Même si certains peuvent rejoindre un syndicat dirigé par des Thaïlandais, cette opportunité fait généralement défaut aux femmes. L'ensemble de ces

<sup>39</sup> Nang Lao Liang Won (1999), *Strategies and Responses to the needs of Burmese Migrant Women in Thailand*, Thailand, Asia Pacific Forum on Women, Law and Development (APFWLD), p. 24

<sup>40</sup> B. Belak (2002), *Gathering Strength: Women from Burma on their rights*, s.l., Images Asia, p. 25

<sup>41</sup> Human Rights Watch (2010), *From the tiger to the crocodile: Abuse of Migrant Workers in Thailand*, USA, Human Rights Watch, p.7 9

<sup>42</sup> Human Rights Watch (2010), *Ibidem*, p. 80

vulnérabilités rend les femmes migrantes birmanes démunies face aux risques qui pèsent sur elles en Thaïlande.

### **Section 3. Démunies face à de nouveaux risques**

Il s'agit donc finalement de présenter les risques spécifiques que vont affronter les femmes migrantes birmanes. Leur départ de Birmanie est motivé par un climat politique et économique oppressant particulièrement pour les femmes. Mais les espoirs d'une meilleure vie en Thaïlande sont vite déçus par l'apparition de nouveaux risques. Du fait des vulnérabilités énoncées précédemment, les migrantes sont dans l'incapacité de leur faire face et sombrent de ce fait dans une pauvreté plus profonde.

Chaque année des milliers de Birmans traversent la frontière thaïlandaise illégalement, pour venir rejoindre le flot de migrants déjà présents. Quitter la Birmanie, cela signifie fuir l'oppression d'un régime militaire, des violations des droits de l'homme récurrentes, l'instabilité économique et l'extrême pauvreté. La grande majorité des Birmans présents en Thaïlande sont des migrants économiques, et le statut de réfugiés ne s'applique que pour les quelques 142 000 personnes vivant dans les neuf camps de réfugiés officiels, situés le long de la frontière commune.<sup>43</sup> Ces réfugiés sont majoritairement d'ethnie Karen et ont un statut précaire et incertain, car la Thaïlande n'a pas ratifié la Convention des nations unies sur le statut des réfugiés de 1951 ou son Protocole additionnel de 1967. L'obtention du statut de réfugié dépend ainsi du bon vouloir des autorités thaïlandaises. Au début des années 1990s, les migrants économiques ont été particulièrement bien accueillis. La Thaïlande était alors en plein boom économique et nécessitait une main d'oeuvre peu chère et peu qualifiée. Mais la situation s'est dégradée par la suite avec l'arrivée incontrôlable de nouveaux migrants. Dans les années 2000, le gouvernement thaïlandais a notamment adopté une ligne de conduite plus dure vis à vis des réfugiés et migrants, multipliant les déportations et les suspensions de demandes d'asiles (Human Rights Watch, 2004). Pour autant, les motifs derrière la migration des Birmans sont toujours d'actualité. Et les raisons qui motivent le départ des femmes birmanes sont en majorité similaires à celles des hommes. Elles cherchent également à fuir un climat politique et économique déplorable qui se traduit par des persécutions multiples, des abus, des réinstallations forcées, la confiscation de terres ou propriétés de manière arbitraire, les barrières à l'éducation, la guerre et l'oppression politique. Elles sont à la recherche d'un nouveau mode de vie et de plus grandes opportunités économiques, ceci pour pouvoir envoyer de l'argent à leur famille restée au

---

<sup>43</sup> Human Rights Watch (2004), *Out of Sight, Out of Mind: Thai Policy toward Burmese Refugees, s.l.*, Human Rights Watch, Vol.16, No 2, p. 1

pays. La Birmanie a reçu le statut de PMA par les Nations Unies en 1987, un statut justifié par le faible revenu par habitant et la situation de pauvreté. La corruption ainsi qu'une mauvaise gestion économique ont fait empirer la situation au fil des années. Isolé diplomatiquement et politiquement, le pays offre très peu d'opportunités en termes d'éducation ou d'accès à l'emploi. Comme nous l'avons vu précédemment, les inégalités de genre sont également très présentes dans un pays où le rôle des femmes est traditionnellement limité. L'ensemble de ces risques sont des facteurs importants à prendre en compte dans le départ des migrants.

De l'autre côté de la frontière, la Thaïlande est d'autant plus attirante qu'elle offre une plus grande stabilité politique, plus de libertés autant pour les résidents légaux qu'illégaux et surtout qu'elle est prête à accueillir cette main d'oeuvre peu qualifiée. Venir en Thaïlande est relativement facile, dans la mesure où la frontière est longue de 2600 km, poreuse et présente de nombreux points d'entrée.<sup>44</sup> Par contre, se déplacer à l'intérieur du territoire est plus compliqué du fait des risques d'expulsion. Les migrants birmans présents en Thaïlande le sont en grande majorité illégalement, c'est à dire sans document les autorisant à travailler et résider sur le territoire. Si ils se font arrêter par la police, ils sont donc sujets à des amendes, l'emprisonnement ou la reconduite à la frontière. D'après l'acte d'Immigration thaïlandais de 1979, toute entrée illégale sur le territoire est qualifiée d'acte criminel et peut entraîner jusqu'à deux ans de détention et des amendes de 20 000 bahts.<sup>45</sup> Toujours d'après ce texte de loi, tout étranger qui est entré dans le royaume sans document légal peut être déporté à la frontière. Cette situation est alimentée par un processus de régularisation complexe et par une mauvaise application des politiques en la matière.<sup>46</sup> En 2008, après des accords bilatéraux entre la Thaïlande et la Birmanie, une nouvelle politique fut mise en place. En premier lieu, les travailleurs migrants doivent désormais passer par une procédure de vérification nationale (donc auprès des autorités birmanes) afin d'obtenir un « *passport temporaire* ». La date limite était le 28 février 2010, pour se faire identifier auprès des autorités birmanes, ceci dans un choix restreint de trois villes frontalières. Sachant que beaucoup de migrants ont quitté leur pays illégalement et risquent d'être emprisonnés si ils y retournent, le nombre de personnes ayant pris part à cette procédure est loin d'être représentatif. De plus, une fois ce passeport obtenu, pour travailler légalement sur le territoire, les migrants doivent s'enregistrer pour obtenir un visa de travail, où le sponsor est cette fois ci leur employeur. Les coûts estimés pour un permis de travail sont de 4000 baht (soit 100 euros). En mai 2011, le ministère du travail Thaïlandais estimait à 1,3 million le

<sup>44</sup> Nang Lao Liang Won (1999), *Strategies and Responses to the needs of Burmese Migrant Women in Thailand*, Thailand, Asia Pacific Forum on Women, Law and Development (APFWLD), p. 7

<sup>45</sup> Nang Lao Liang Won (1999), *Ibidem*, p. 22

<sup>46</sup> Human Rights Watch (2010), *From the tiger to the crocodile: Abuse of Migrant Workers in Thailand*, USA, Human Rights Watch, p. 40

nombre de migrants (birman, cambodgien et laotien) déjà inscrit dans le programme, pour seulement 845 139 passeports temporaires délivrés. C'est pourquoi les autorités ont décidé d'ouvrir à nouveau la procédure de vérification nationale pour prendre en compte les nombreux migrants laissés de côté. Ces autorités estiment en effet que le nombre réel de migrants birman présents est de 2 millions.<sup>47</sup> Pour autant, et comme le souligne *Human Rights Watch*, les migrants possédant des documents de travail légaux sont tout aussi vulnérables que les travailleurs illégaux. Une mauvaise mise en oeuvre des politiques liées à la migration tout autant que la corruption des forces de police sont jugés responsables de ces phénomènes. Cela se traduit par des arrestations arbitraires, des fouilles, du harcèlement physique, la confiscation de leur papier d'identité par les employeurs ou le refus de ceux-ci de les autoriser à changer de travail. Les travailleurs migrants effectuent de nombreuses heures supplémentaires non rémunérées voire forcées, ils ont peu ou aucun jours de repos, touchent des salaires très faibles et travaillent dans des conditions dangereuses (*Human Rights Watch*, 2011). Enfin, une fois en Thaïlande, les migrantes font également face aux mêmes problèmes que chez elles en termes d'exploitation. Les abus sexuels, les dettes, les menaces sur leur sécurité physique et la difficulté des conditions de vie autant que le manque d'accès aux soins de santé sont parmi leurs problèmes récurrents. Les risques qui pèsent sur elles en Thaïlande sont d'autant plus pressants, qu'elles n'ont pas les ressources ou capacités en main pour y faire face.

Comme nous l'avons vu, les vulnérabilités auxquelles font face les migrantes birmanes sont donc d'ordres divers, c'est à dire économiques, politiques, sociales ou encore culturelles. Elles vont avoir un impact sur la probabilité ou le risque que cette population soit frappée par la pauvreté ou sombre dans une pauvreté plus profonde.<sup>48</sup> Dans la littérature sur le sujet, il existe deux approches portant sur la notion de vulnérabilité.<sup>49</sup> La première est une approche centrée sur la notion de droits, tandis que la seconde met l'accent sur la notion de risque. Ces deux approches ont été utilisées de manière complémentaire pour qualifier la population étudiée de vulnérable. La première approche assimile les vulnérabilités à une absence de droits économiques, sociaux et politiques. Un groupe est qualifié de vulnérable car il possède un accès réduit au processus de décision politique ou économique. Dans le cas présent, le fait d'être femme, birmane, et migrante sont des facteurs indéniables de vulnérabilité. La population étudiée fait ainsi face à une pauvreté chronique. À côté de cela, l'approche centrée sur le risque définit les vulnérabilités comme le manque de ressources ou

<sup>47</sup> Nyunt WIN (2011), « More migrant offices to open: Abhisit », *the Myanmar Times*, May 9 – 15 2011, p. 1 <http://www.mmtimes.com/2011/news/574/news57413.html> (consulté le 31.08.2011)

<sup>48</sup> World Bank, "Empowering Vulnerable Groups", <http://web.worldbank.org/WBSITE/EXTERNAL/TOPICS/EXTPOVERTY/EXTEMPowerment/0,,contentMDK:20268597~isCURL:Y~menuPK:543262~pagePK:148956~piPK:216618~theSitePK:486411,00.html>

<sup>49</sup> P. Lamas, Md. Rayan (2004), *Vulnerability and Poverty: What are the causes and how are they related?*, Germany, University of Bonn, p. 4

de capacités aux mains des individus pour faire face aux risques. Les risques sont ici une appellation générale pour désigner des chocs externes, des épidémies, des catastrophes naturelles ou causées par l'homme. La pauvreté dans laquelle les individus vont sombrer est une pauvreté qualifiée de transitoire ou de passage. En étudiant la nature de la migration de Birmanie en Thaïlande, nous avons notamment mis en avant les risques qui pèsent sur les migrantes tout en expliquant l'absence de ressources qu'elles possèdent pour y faire face. Cependant analyser la vulnérabilité ne se réduit ainsi pas uniquement à identifier les menaces qui pèsent sur un individu. Il s'agit également de prendre en compte les capacités des individus à répondre à ces menaces en résistant ou en se remettant des effets négatifs provoqués par un environnement changeant. Les moyens de résister sont ici les atouts et les droits que des individus, des ménages ou des communautés peuvent mobiliser et utiliser en période de détresse.<sup>50</sup> Or dans le cas des femmes migrantes birmanes, ces atouts ou droits sont d'autant plus limités. Ce qui explique notamment qu'elles puissent être particulièrement touchées par les effets de la crise économique<sup>51</sup> ou par une catastrophe naturelle telle que l'a été le Tsunami de 2004. Mais cela permet également de mettre en avant la situation de pauvreté dans laquelle elles évoluent. Une situation cependant hétérogène selon les sous groupes de populations, définis aussi bien par la tranche d'âge, le type de village dans lequel elle réside, que l'occupation de ces femmes. Le lien entre pauvreté et vulnérabilité est pour autant complexe, l'un pouvant agir sur l'autre et vice et versa. Ainsi la pauvreté peut rendre un groupe plus vulnérable face à certains chocs, tandis que les vulnérabilités face à ces chocs exacerbent leur pauvreté et de ce fait augmentent leur vulnérabilité face à de futurs chocs.<sup>52</sup> Il s'agit d'un cercle vicieux, dans lequel les femmes migrantes birmanes sont entraînées.

Ce premier chapitre a permis d'éclairer en quoi les femmes migrantes birmanes en Thaïlande constituent une population particulièrement vulnérable. Leurs vulnérabilités les empêchent de faire face aux risques qui pèsent sur elles, ce qui ne fait qu'accroître leur pauvreté. Leurs vulnérabilités sont propres à leur situation et montrent bien la spécificité de l'échantillon choisie. De ces vulnérabilités découlent des problèmes et besoins précis. Il s'agit maintenant de leur trouver des clefs de réponses possibles au sein de la littérature sur le genre et développement. La problématique de l'autonomie des femmes, si présente dans l'approche en question, se présente dès lors comme une réponse envisageable pour le cas des femmes migrantes birmanes en Thaïlande.

---

<sup>50</sup> P. Lamas, Md. Rayan (2004), *Vulnerability and Poverty: What are the causes and how are they related?*, Germany, University of Bonn, p.5

<sup>51</sup> J. Pollock, S. Lin Aung (2010), « Critical times: gendered implications of the economic crisis for migrant workers from Burma/Myanmar in Thailand », *Gender & Development*, London, Routledge, 18:2, pp.213-227

<sup>52</sup> P. Lamas, Md. Rayan (2004), *Ibidem*, p.15

## CHAPITRE 2 : LES RÉPONSES POSSIBLES APPORTÉES PAR LA PROBLÉMATIQUE DE L'AUTONOMIE

Au sein des programmes de développement, l'autonomie des femmes est considérée aussi bien comme un objectif que comme un moyen d'atteindre d'autres fins. Un objectif en soit, car elle est synonyme de justice sociale et d'égalité entre les sexes. Et un moyen car elle permet de lutter contre la pauvreté, de promouvoir la bonne gouvernance et d'obtenir de la croissance.<sup>53</sup> Cette problématique de l'autonomie des femmes s'est progressivement imposée dans les programmes de développement lié au genre (Section 1). Il s'agit maintenant de définir ce qu'elle signifie dans le cas des migrantes birmanes en Thaïlande (Section 2). Pour finalement exposer les stratégies concrètes mises en place par les acteurs de terrain à travers cette problématique (Section 3).

### **Section 1. Le contenu d'une problématique aujourd'hui centrale**

En juillet 2010, l'assemblée générale des Nations Unies a voté la création d'une agence spéciale pour la promotion des femmes: appelée ONU Femmes ou Entité des Nations unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes. Le secrétaire général Ban Ki-moon a salué une décision jugée historique, reflétant son désir de faire de l'égalité des genres et de l'autonomie des femmes une des priorités de son mandat.<sup>54</sup> Une présentation du concept d'autonomie<sup>55</sup> des femmes sera d'abord donnée pour ensuite expliquer comment cette approche est devenue incontournable dans les politiques de développement liées au genre, et finalement décrire rapidement le contenu de ces politiques.

L'autonomie s'entend au niveau individuel mais également au niveau collectif.<sup>56</sup> Appliquée à l'individu, elle va correspondre à l'acquisition d'une capacité d'auto-détermination et de moyens permettant à chacun d'élargir la palette de ses choix dans la vie. Au niveau collectif, il s'agit de la capacité qu'un groupe peut développer afin d'influencer les changements sociaux, ceci vers une société juste et égalitaire, particulièrement dans les rapports entre les hommes et les femmes.

<sup>53</sup> A. Malhotra, S.R. Schuler, C. Boender (2002), *Measuring Women's Empowerment as a Variable in International Development*, USA, Gender and Development Group of the World Bank, p. 3

<sup>54</sup> T. Deen (2011), « U.N.'s New agency for Women Readies for Takeoff », February 21<sup>st</sup> 2011, *Inter Press Service (IPS)* <http://ipsnews.net/news.asp?idnews=54558>

<sup>55</sup> Traduction choisie pour cette étude pour le terme anglais de « *women empowerment* »

<sup>56</sup> S. Charlier et L. Caubergs (2007), *L'approche de l'empowerment des femmes: Un guide méthodologique*, Bruxelles, Commission Femmes et Développement, p. 6

L'autonomie collective s'entend aussi comme l'état où la communauté est capable d'agir en fonction de ses propres choix et où elle favorise le développement de la capacité d'agir de ses membres. Il est important de noter en quoi la problématique de l'autonomie des femmes se distingue de la problématique de l'autonomie en général. En effet, les femmes ne sont pas juste un groupe parmi d'autres segments non autonomes de la société (tels que les pauvres ou les minorités ethniques), mais il s'agit bien d'une catégorie transversale d'individus qui recoupe d'autres catégories. De plus, les relations au sein du ménage et au sein de la famille sont un lieu central du manque d'autonomie des femmes, ce qui n'est pas le cas pour d'autres groupes vulnérables. Et finalement, comme le soulignent de nombreux auteurs sur le sujet, l'autonomie des femmes nécessite des transformations systémiques dans de nombreuses institutions et surtout dans celles qui supportent des structures patriarcales.<sup>57</sup> Ainsi la notion d'autonomie va remettre en cause à l'intérieur même des politiques de développement, les rôles des différents acteurs hommes et femmes. Elle impose une réflexion sur le pouvoir tout autant que sur l'analyse des structures sociales.

Dans cette optique, Linda Mayoux définit l'autonomie des femmes comme : « *un processus multidimensionnel et inter-briqué de changement dans les relations de pouvoir* »<sup>58</sup>. Dans son cadre d'analyse, elle distingue quatre formes de relations de pouvoir.<sup>59</sup> Le premier pouvoir est un « *pouvoir sur* » qui repose sur des rapports soit de domination, soit de subordination. C'est un pouvoir qui s'exerce sur quelqu'un ou qui de manière moins négative permet de « *guider l'autre* ». Le changement dans cette relation va porter sur les inégalités sous-jacentes en termes de pouvoir et de ressources, qui entravent les aspirations des femmes et leur capacité à les atteindre. La seconde relation de pouvoir porte sur le « *pouvoir de* » qui comprend la capacité de prendre des décisions, d'avoir de l'autorité, et de résoudre les problèmes. Elle renvoie aux capacités intellectuelles, au savoir et savoir-faire, ainsi qu'aux moyens économiques comme l'accès et le contrôle des moyens de production et des bénéfices. Un changement dans cette relation permet aux femmes de développer leurs connaissances et d'accéder aux ressources nécessaires pour atteindre leurs objectifs. La troisième relation porte sur « *le pouvoir avec* » qui correspond au pouvoir social et politique, avec la capacité de s'organiser pour négocier et défendre un objectif commun; que ce soit des droits individuels et collectifs ou des idées politiques. Elle permet aux femmes d'étudier et d'articuler des intérêts collectifs, de s'organiser pour atteindre leurs objectifs et de se lier avec d'autres

<sup>57</sup> A. Malhotra, S.R. Schuler, C. Boender (2002), *Measuring Women's Empowerment as a Variable in International Development*, USA, Gender and Development Group of the World Bank, p.4

<sup>58</sup> " a multidimensional and interlinked process of change in power relations" in UNFPA (2007), *Women's Economic Empowerment, Meeting the Needs of Impoverished Women*, USA, UNFPA, p. 7

<sup>59</sup> Également reprises dans S. Charlier et L. Caubergs (2007), *L'approche de l'empowerment des femmes: Un guide méthodologique*, Bruxelles, Commission Femmes et Développement, p. 10

organisations d'hommes et de femmes pour provoquer le changement. La dernière relation concerne le « *pouvoir à l'intérieur* » qui se réfère à l'image et l'estime de soi, l'identité et la force psychologique. Cela renvoie à la capacité que possède un individu d'influencer sa vie et de proposer des changements. Agir sur cette relation de pouvoir signifie que les femmes vont être capables d'articuler leurs aspirations avec des stratégies de changement correspondantes. La notion d'autonomie fait ainsi référence à l'acquisition de pouvoir, de contrôle sur sa vie et la capacité à réaliser des choix.<sup>60</sup> Il s'agit d'un processus pro actif et davantage centré sur les forces, les droits et les capacités des individus et de la communauté plutôt que sur les déficits ou besoins. Finalement la définition développée par N. Kabeer en 2001 va mettre l'accent sur l'action des individus, l'autonomie étant définie comme « *l'accroissement dans les capacités des individus de faire des choix de vie stratégiques dans un contexte où ces capacités leur étaient jusque là refusées* »<sup>61</sup>. Toutefois, nous retiendrons ici que l'autonomie des femmes ne correspond pas à une évolution linéaire, constante dans chaque société. Il s'agit bien d'un processus qui part des mouvements de femmes et du bas vers le haut. Nous reprendrons ces différentes définitions et leurs implications dans le cas des migrantes birmanes. Avant cela, il s'agit de regarder comment la problématique de l'autonomie des femmes a pris de l'importance au sein des programmes de développement.

Jusqu'au début des années 1990, la vision dominante de la pauvreté était celle d'un phénomène de droits et de besoins non satisfaits. Depuis, s'est développée une analyse des causes humaines et des éléments structurels qui sont derrière cette pauvreté. Ainsi l'inégalité entre les sexes et dans les relations de pouvoir a été mise en avant comme une des causes de la pauvreté. Ces réflexions se sont également accompagnées d'un changement de perspective où les femmes ne sont plus seulement vues comme des victimes de la pauvreté mais comme des agents du changement. Il faut dès lors leur donner de l'autonomie pour qu'elles puissent changer et bousculer le contexte qui les entoure. Cette vision est désormais partagée par les agences de développement onusiennes, et également par la Banque mondiale, et les grandes ONG internationales. Dans cette optique, l'ONG *CARE International* justifie le choix de mettre l'accent sur les femmes, premièrement car elles doivent se battre contre des normes liées au genre qui limitent leurs ressources et les chances d'amélioration de leur condition. Mais surtout, car l'autonomie des femmes représente une ressource énorme pour le changement social et une condition préalable pour lutter contre la pauvreté<sup>62</sup>. Au sein des institutions de développement, la Conférence sur les peuples du Caire de 1994 et surtout la

<sup>60</sup> S. Charlier et L. Caubergs (2007), *Ibidem*, p.10

<sup>61</sup> "the expansion in people's ability to make strategic life choices in a context where this ability was previously denied to them" A. Malhotra, S.R. Schuler, C. Boender (2002), *Measuring Women's Empowerment as a Variable in International Development*, USA, Gender and Development Group of the World Bank, p.7

<sup>62</sup> CARE International (2005), *White Paper: Women's Empowerment, s.l.*, CARE International, p. 14

Plateforme d'action de Pékin de 1995 des Nations Unies ont fourni un agenda pour l'autonomie des femmes (cf Annexe 3). L'autonomie des femmes est désormais présentée comme une condition préalable nécessaire et fondamentale pour l'égalité, le développement et la paix. Cinq, dix ans et quinze ans après cette conférence, des conférences ont été organisées pour en mesurer les avancées. En 2000, l'objectif 3 des Objectifs du millénaire du développement (OMD) a repris l'autonomie des femmes en l'associant à l'égalité des genres. L'autonomie des femmes a également été reconnue pour son rôle moteur et incontournable pour atteindre les autres OMD, avec la nécessité d'apporter des réponses en termes de genre aux causes de la pauvreté.<sup>63</sup> Selon les agences onusiennes, l'autonomie des femmes possède cinq composantes que sont: l'estime de soi; pouvoir faire et déterminer des choix; l'accès à des opportunités et des ressources; le pouvoir de contrôle sur sa propre vie, ceci à l'intérieur et à l'extérieur du ménage; et la capacité à influencer le changement social dans une voie qui crée un ordre économique et social plus juste aux niveaux national et international.<sup>64</sup> Le concept d'autonomie est relié à l'égalité des genres mais s'en différencie de la manière suivante. L'égalité des genres implique une égalité autant sous la loi, qu'en termes d'opportunités et de voix pour les hommes et les femmes. L'équité entre les genres va plus loin en reconnaissant que les femmes et les hommes ont des besoins, des préférences et intérêts différents, et que pour obtenir des résultats équivalents des traitements différents selon le genre vont être nécessaires. À côté, l'autonomie s'impose comme un processus, où les femmes sont un acteur significatif d'un changement décrit et mesuré.<sup>65</sup> Le cœur de l'autonomie repose sur la capacité d'une femme à contrôler son propre destin. Ce qui implique non seulement qu'elle ait des capacités égales à celles des hommes (comme la terre ou l'emploi), mais surtout qu'elle ait le pouvoir d'utiliser ces droits, capacités, ressources et opportunités pour faire des choix ou prendre des décisions stratégiques. Et pour pouvoir agir librement, les femmes doivent vivre sans la menace de la coercition ou de la violence.

L'autonomie des femmes reste un concept relativement large et qui prend en compte de nombreuses dimensions de la vie des femmes. À la lecture des programmes de développement dits d'autonomie des femmes, on peut identifier des domaines centraux d'intervention. Qu'il s'agisse d'agences onusiennes<sup>66</sup>, de fonds de développement, de fondations ou de grandes ONG, les

<sup>63</sup> UNDP (s.d.), Gender and the Millennium Development Goals, [http://www.undp.org/women/mdgs/gender\\_MDGs.pdf](http://www.undp.org/women/mdgs/gender_MDGs.pdf) (consulté le 31.08.2011)

<sup>64</sup> UN Secretariat, Inter-agency Task Force on the Implementation of the International Conference on Population and Development's Programme of Action, 'Guidelines on Women's Empowerment' [[www.un.org/popin/unfpa/taskforce/guide/iatfwemp.gdl.html](http://www.un.org/popin/unfpa/taskforce/guide/iatfwemp.gdl.html)].

<sup>65</sup> A. Malhotra, S.R. Schuler, C. Boender (2002), *Measuring Women's Empowerment as a Variable in International Development*, USA, Gender and Development Group of the World Bank, p. 7

<sup>66</sup> D'après UNDP (2008), *Innovative Approaches to Promoting Women's Economic Empowerment*, New York, United

thématiques sont similaires. En premier lieu, on retrouve l'éducation des jeunes filles, qui apparaît comme la clef de voûte et le point de départ de la problématique. En effet, la réussite scolaire est perçue comme la condition préalable essentielle pour l'autonomie des femmes dans toutes les sphères de la société. L'éducation des filles est sensée accroître les opportunités économiques, et mener vers une réduction dans le nombre d'enfants par femmes<sup>67</sup>. Les enfants d'une femme éduquée seront en meilleure santé et auront plus de chance d'aller à l'école eux aussi. On retrouve ensuite les mesures pour garantir l'accès des femmes aux services de santé, et les programmes d'information sur le planning familial. Au niveau économique, l'accent est d'abord mis sur l'amélioration de l'accès et du contrôle des femmes sur des ressources telles que l'eau, la terre, les ressources naturelles, le crédit, et les finances. Il s'agit par ailleurs d'accroître les opportunités économiques qui s'offrent à elles. Cela concerne notamment la nature des emplois auxquels elles peuvent accéder. Pour cela, des programmes vont chercher à rendre leur compétences commercialisables grâce à des formations professionnelles adéquates. Sans oublier que des informations essentielles seront communiquées à ces dernières sur leurs droits et comment les protéger. En outre, un volet politique vise à améliorer la visibilité des femmes et leur pouvoir de décision. Il s'agit d'augmenter la proportion de femmes dans les parlements nationaux et gouvernements locaux mais aussi de garantir qu'elles accèdent aux positions clefs dans le secteur économique. Finalement les politiques d'autonomie ne peuvent être efficaces si les femmes vivent dans la peur d'être physiquement agressées ou dans l'insécurité. Ainsi des programmes spécifiques vont viser à combattre les violences contre les femmes et filles et mettre en place les moyens de les protéger. La problématique de l'autonomie des femmes autant en tant que moyen en soit, que comme une fin pour lutter contre la pauvreté, peut nous éclairer pour rechercher des réponses aux problèmes que connaissent les femmes migrantes birmanes.

## **Section 2. Adapter l'autonomie aux migrantes birmanes**

Cette section a pour objectif d'adapter la problématique de l'autonomie à la population étudiée. Il s'agit dans un premier temps de montrer en quoi cette problématique est pertinente. Puis, en décomposant le processus d'autonomie, on va en adapter les concepts clefs au regard de la situation des femmes migrantes. Pour que finalement, la nature multidimensionnelle de ces changements de relations de pouvoir soit aussi prise en considération dans l'élaboration de stratégies de développement.

---

Nations, p. 10

<sup>67</sup> The Asia Foundation (s.d.), *Women's Empowerment Program, Education and Vocational Training*, s.l., p. 1

Le constat initial est le suivant: la situation des femmes migrantes birmanes est préoccupante et ces dernières sont particulièrement vulnérables face aux risques qu'elles rencontrent. Leurs problèmes incluent une situation légale irrégulière, des opportunités économiques et éducatives réduites, l'occupation d'emplois dangereux et difficiles, des droits bafoués ou exploités, des conditions de vie précaires, un état de santé défaillant, et des menaces régulières portant sur leur sécurité physique. C'est en recherchant quels sont les outils à notre disposition pour trouver des réponses à leurs problèmes, que la problématique de l'autonomie apparaît comme pertinente. Elle a en effet comme point de départ une situation initiale où les femmes ne sont pas autonomes et sont dépourvues des capacités ou ressources qui leur permettraient d'avoir le contrôle de leur vie. Elle suppose ensuite que ces femmes deviennent des acteurs significatifs du changement, et soient en mesure de faire des choix qui mènent à une amélioration de leur qualité de vie. Cependant, il ne s'agit pas d'un processus linéaire ou constant, et le contexte particulier où cette problématique s'applique va déterminer la voie à prendre. Trois éléments clefs sont mis en avant dans le processus d'autonomie que sont: les ressources au main des femmes, leur action et les réalisations.<sup>68</sup> Dans la littérature sur le sujet, les deux premières composantes englobent les concepts de contrôle, de connaissance, de voix et pouvoir. Les réalisations permettent ensuite de mesurer les résultats de l'autonomie. Or l'exposé de la situation des femmes migrantes révèle une absence de certaines ressources, de même que l'incapacité à agir pour améliorer leur situation ou celle de leur famille.

Il est nécessaire de revenir sur ce que ressources et action signifient pour la population étudiée. Les ressources (ou capacité) jouent le rôle de catalyseur pour mener à l'autonomie ou aux conditions qui vont l'entraîner. Parmi ces ressources, sont à distinguer la santé, l'éducation, la nutrition, l'emploi, les droits de propriété. Ainsi l'éducation ou l'emploi peuvent être décrites comme des ressources qui font défaut ou manquent partiellement aux femmes migrantes birmanes. De même, l'exposé de leurs vulnérabilités a permis de mettre en avant la faiblesse de leur système immunitaire, un faible niveau d'éducation et peu de qualifications professionnelles. Toutefois, l'existence ou l'absence de ces ressources n'est pas suffisante pour mesurer l'autonomie des femmes. La capacité individuelle et collective des femmes à reconnaître et utiliser ses ressources dans leur propre intérêt est jugée primordiale pour créer de l'autonomie. L'action correspond à l'essence même de ce processus d'après Amartya Sen. Elle fait référence à la capacité des femmes à formuler des choix stratégiques, à contrôler leurs ressources et à prendre des décisions qui vont avoir des impacts

---

<sup>68</sup> Respectivement "resources, agency, achievements" A. Malhotra, S.R. Schuler, C. Boender (2002), *Measuring Women's Empowerment as a Variable in International Development*, USA, Gender and Development Group of the World Bank, p. 7

positifs sur leur vie.<sup>69</sup> N. Kabeer reprend cette notion d'action à travers la possibilité pour les femmes de faire des « *choix à partir d'un avantage en termes de véritables alternatives* » et ceci sans « *coûts très défavorables et importants* ». <sup>70</sup> Dans le cas des femmes migrantes, l'utilisation de ces capacités et la possibilité d'agir sont d'autant plus limitées. Elles n'ont pas, d'une part, la possibilité d'utiliser des atouts économiques que sont la terre, leur revenu ou l'emploi. Elles manquent cruellement d'information sur leurs droits dans le pays et sur les possibilités qui leurs sont offertes. Cela se traduit par exemple, dans le cas des employés domestiques, par l'impossibilité de quitter leur emploi quand leurs papiers sont confisqués. Cette limite s'illustre également par une absence d'accès aux fonctions de représentation, ne serait-ce qu'aux syndicats, pour avoir leurs droits du travail reconnus. De plus, au sein même du ménage, les inégalités dans les relations de pouvoir vont limiter la capacité des femmes à faire des choix ou prendre des décisions dans leurs intérêts. À cela s'ajoute les cas de violence conjugale et le manque d'information sur la santé reproductive ou les services de santé tout court. En conclusion, cibler l'autonomie des femmes migrantes birmanes signifie d'abord d'agir sur les capacités ou ressources qu'elles possèdent tout en garantissant qu'elles puissent utiliser ces capacités et agir de manière à obtenir une amélioration de leur condition. Les réalisations sont ainsi les progrès accomplis par leurs actions et les changements provoqués. Pour la population visée, cela peut correspondre à l'obtention d'un emploi qualifié avec des conditions de travail respectables, ou encore le pouvoir de choisir le nombre d'enfants qu'elles veulent avoir et de les envoyer à l'école thaïlandaise. L'autonomie est donc un processus dynamique que l'on peut séparer en différentes composantes (capacités, actions et résultats). Il est dès lors plus facile d'identifier quelles politiques d'interventions vont être pertinentes et de quelle manière évaluer leurs impacts.

Par ailleurs, l'autonomie se définit comme un processus multidimensionnel de changement des relations de pouvoir. Or ces deux éléments vont déterminer la manière dont les programmes d'intervention sont élaborés de même que leur efficacité. Pour G. Sen l'autonomie consiste à « *altérer les relations de pouvoir (...) qui vont contraindre les options des femmes et leur autonomie et affecté défavorablement leur santé et bien être* »<sup>71</sup>. Linda Mayoux souligne ainsi que les préoccupations liées à l'autonomie des femmes doivent être intégrées aussi bien dans les sphères économiques, politiques et sociales, autant qu'aux niveaux des individus, des ménages et de la communauté, ceci pour vraiment dépasser les inégalités de genre. La nature multidimensionnelle du

---

<sup>69</sup> A. Malhotra, S.R. Schuler, C. Boender (2002), *Measuring Women's Empowerment as a Variable in International Development*, USA, Gender and Development Group of the World Bank, p.7

<sup>70</sup> A. Malhotra, S.R. Schuler, C. Boender (2002), *Ibidem*, p.7

<sup>71</sup> A. Malhotra, S.R. Schuler, C. Boender (2002), *Ibidem*, p.5

processus doit être prise en compte pour mener vers une l'amélioration de la qualité de vie des femmes. À notre échelle, cela signifie également de regarder les enjeux liés à l'intégration dans la société thaïlandaise. En effet, l'autonomie reste liée aux institutions et aux lois, à ce qu'il est permis de faire et ce qui ne l'est pas. Elle est également liée aux aspects culturels de la société en question.<sup>72</sup>

Pour aller plus loin, les différentes relations de pouvoir mises en avant par Linda Mayoux peuvent être reprises de la manière suivante. Tout d'abord, des améliorations en termes de « *pouvoir de* » vont avoir des impacts à la fois sur le savoir et savoir-faire des Birmanes tout autant que sur leurs ressources. Cela va se traduire par l'acquisition de connaissances et de compétences pratiques pour protéger les opportunités qui s'offrent à elles, ceci en termes de gestion des personnes, de formations, techniques ou procédés ou encore de développement des capacités d'analyse. En outre, cela inclut la possession de ressources et de richesses mais aussi une meilleure santé, l'accès à certains services comme le crédit, l'information, la formation, les centres de santé ou le marché. Deuxièmement, le « *pouvoir intérieur* » renvoie à la prise de conscience des femmes de leur propre projet de vie ainsi que des défis qui se posent à leur communauté. Cela suppose d'agir sur les valeurs, les peurs, la confiance en soi et l'image de soi. Troisièmement, le « *pouvoir avec* » fait référence à la possibilité de s'organiser et de former des réseaux d'entraide, aussi bien avec les autres femmes que les hommes. Cela correspond à la possibilité de prendre des décisions pour soi-même, à celle de participer à la prise de décision, de l'influencer ; mais aussi de prendre des décisions pour les autres. Pour que finalement, le « *pouvoir sur* » vise à changer les inégalités sous-jacentes en terme de domination et de subordination vis à vis des hommes. Dans ce sens l'autonomie est plus qu'une augmentation marginale dans l'accès au revenu ou le processus de décision des ménages ou encore une rencontre occasionnelle avec d'autres femmes dans un petit groupe. Sur le long terme, l'autonomie individuelle des femmes migrantes correspond à une meilleure qualité de vie. Tandis que l'autonomie collective équivaut à un renforcement de la justice sociale, c'est à dire à la réduction des inégalités de genre au sein de la société. Il reste à étudier quelles sont les stratégies d'intervention en termes d'autonomie applicables aux femmes migrantes birmanes en Thaïlande.

---

<sup>72</sup> S. Charlier et L. Caubergs (2007), *L'approche de l'empowerment des femmes: Un guide méthodologique*, Bruxelles, Commission Femmes et Développement, p. 10

### Section 3. Les réponses proposées par les ONG locales

Pour étudier de quelle manière la problématique de l'autonomie est concrètement appliquée à la population visée, nous allons nous servir de programmes d'intervention de différentes ONG de terrain, présentes en Thaïlande. L'identification des besoins des femmes migrantes birmanes justifie des stratégies de réponses en terme d'autonomie. Or leur mise en oeuvre nécessite de prendre en considération les risques qui pèsent sur les acteurs de terrain travaillant auprès des migrantes birmanes.

L'étude des problèmes et des vulnérabilités développée dans le premier chapitre se traduit en besoins précis et spécifiques. Ces besoins sont ici analysés à la lecture de la problématique de l'autonomie des femmes. Ils se posent donc en termes de capacités et ressources aux mains des femmes birmanes, autant qu'en termes d'actions et de choix. Consulter les populations cibles pour avoir une meilleure idée de leurs besoins est également la clef du succès de ces interventions. La liste des besoins formulés ici s'inspire d'un document de travail rédigé par le Forum d'Asie Pacifique sur les femmes, le droit et le développement (APFWLD, *selon l'acronyme anglais*) à la fin des années 1990 et relatif aux programmes de développement auprès des femmes migrantes birmanes en Thaïlande<sup>73</sup>. Les premiers besoins identifiés sont liés aux formations professionnelles. Ils partent du constat que les femmes migrantes ont peu de qualifications, voir aucune et sont donc limitées dans leurs opportunités d'emploi. Elles sont surtout à la recherche d'une nouvelle source de revenu pour elles et leurs familles. Leurs besoins se posent également en matière d'amélioration de leurs conditions de vie, de leur accès aux services de communication, d'accès aux soins de santé et à l'existence de dispensaires de soins de base. De plus, un système plus simple et juste pour obtenir des documents de travail officiels est nécessaire. Dans un deuxième temps, il est possible d'identifier des besoins davantage liés à leur possibilité d'agir ou de faire des choix décisifs. Cela inclut notamment l'existence des services d'entre-aide, ou de leur fournir des informations sur la Thaïlande avant de venir, et de garantir des conditions de travail plus sûres. Mais cela fait également référence à la nécessité d'une application effective des lois sur le droit du travail, à une meilleure protection au moment des arrestations ou contre les abus de la part de leurs employeurs ou d'agents intermédiaires. Les femmes ont également besoin d'informations sur les soins de santé, les maladies sexuellement transmissibles, et le planning familial. Finalement, leur rôle central au sein du ménage implique des besoins relatifs à une meilleure protection des droits des enfants. Ceci

---

<sup>73</sup> Nang Lao Liang Won (1999), *Strategies and Responses to the needs of Burmese Migrant Women in Thailand*, Thailand, Asia Pacific Forum on Women, Law and Development (APFWLD), pp. 39 – 40

en rendant obligatoire l'éducation des enfants de migrants, en leur permettant d'enregistrer leur enfants à la naissance et en mettant à disposition des services de garderie qui leurs sont ouverts. La protection contre les violences physiques domestiques ou autres demeure un besoin primordial en termes de sécurité. À partir de ces besoins reposant aussi bien sur les ressources disponibles que sur la capacité d'agir de ces femmes, sont élaborées des stratégies d'intervention possibles<sup>74</sup>.

Trois types de stratégies d'intervention sont à distinguer: les stratégies dites éducatives, celles dites habilitantes et finalement les stratégies de plaidoyer. Les stratégies éducatives vont avoir pour fonction de fournir des informations pratiques et indispensables aux migrantes birmanes concernant les problèmes qu'elles vont rencontrer autant que sur les services qui leurs sont ouverts en Thaïlande. Ce qui inclus des informations sur la santé, les lois, ainsi que leurs droits. L'idéal serait d'effectuer ces programmes avant leur arrivée, même si dans les faits, cette action ne se révèle possible que seulement sur place. Des projets peuvent notamment mettre l'accent sur la protection face au trafic d'êtres humains. D'autre part, ces programmes peuvent cibler la population d'accueil et chercher à les préparer à travailler et vivre en harmonie avec les populations migrantes. Les stratégies dites habilitantes visent à fournir aux femmes plus de possibilités d'action. Ces stratégies cherchent à renforcer leur estime personnelle et leur confiance en soi, tout en protégeant leurs droits en tant que femmes et migrantes. L'objectif final étant qu'elles prennent le contrôle de leur vie. Ces stratégies vont également chercher à leur fournir un accès plus facile et rapide aux services disponibles, pour qu'elles s'en servent pour améliorer leur qualité de vie. À partir de ces programmes, les femmes vont pouvoir utiliser les connaissances acquises dans les stratégies éducatives. Il s'agit de garantir qu'elles soient protégées de toute exploitation, ou abus et puissent travailler et vivre en toute sécurité. Mais il s'agit également de développer leur rôle dans la prise de décision aussi bien au sein de la communauté que dans la société, ceci pour leur permettre d'avoir une voix et de défendre aussi bien leurs droits en tant qu'être humain, femme, migrante et travailleuse. Finalement, les dernières stratégies sont de l'ordre du plaidoyer et vont viser à améliorer le statut des femmes migrantes en protégeant leur droits. Ces projets vont à plus grande échelle chercher à influencer la communauté internationale, et les gouvernements pour que les problèmes et besoins des femmes migrantes soient reconnus. Les stratégies éducatives et habilitantes restent les plus courantes pour notre cas d'étude et seront donc principalement abordées.

En considérant que l'autonomie des femmes est un processus qui va du bas vers le haut et surtout qui fait des femmes les agents même du changement, il semble plus pertinent d'étudier

---

<sup>74</sup> Nang Lao Liang Won (1999), *Ibidem*, pp. 41 – 42

l'action d'ONG ou de groupes de femmes issues de cette population. Ainsi d'après Linda Mayoux, une réelle stratégie d'autonomie doit être définie par les femmes elles-mêmes et non imposée par une agence extérieure.<sup>75</sup> Hainard et Verschuur (2001) expliquent quant à eux, que l'autonomie devrait être « *un processus de développement des capacités de négociations du bas vers le haut (...) pour rééquilibrer des relations de pouvoir inégales et produire de nouveaux paradigmes de développement* ». <sup>76</sup> En effet, il existe ainsi en Thaïlande, de nombreuses ONG qui travaillent auprès des migrantes birmanes. Une liste non exhaustive comprend l'Union des femmes de Birmanie (BWU, selon l'acronyme anglais), l'Association des femmes kachin en Thaïlande (*Kachin Women's Association in Thailand*), l'Organisation des femmes karen (*Karen Women Organization*), le Réseau d'action des femmes shan (*Shan Women's Action Network*), l'Action sociale pour les femmes de Birmanie (*Social Action for Women Burma*) ainsi que d'autres organisations spécifiques à d'autres groupes ethniques présents en Birmanie. L'association *Women's Empowerment and Development Association* (WEDA) reliée à l'ONG FED fera l'objet de notre attention en ce qui concerne les migrantes birmanes vivant dans le sud de la Thaïlande. Sans surprise, ces organisations sont principalement composées de birmanes elles-mêmes migrantes et ne sont pas forcément enregistrées en tant qu'organisations sur le territoire. De ce fait, un certain nombre de limites ou de risques vont se poser quant à leur existence et leur action.<sup>77</sup>

Il faut tout d'abord noter qu'une organisation ne peut être légalement enregistrée en Thaïlande que si les membres de son bureau sont Thaïlandais. De ce fait, de nombreuses ONG tels que BWU ou autres n'ont pas de statut légalement reconnu. Ainsi les organisations ou leur personnel volontaire travaillant pour les femmes migrantes font souvent face aux mêmes vulnérabilités que ces dernières. L'organisation BWU organise chaque année des stages de six mois à destination de femmes migrantes. Lors d'un de ses séminaires, la police thaïlandaise est par exemple venue arrêter les participantes dont le statut n'était pas régulier. De plus, il existe pour les ONG de nombreuses difficultés autant pour atteindre les femmes migrantes travaillant dans des endroits reculés, que pour protéger leur confidentialité et ne pas les mettre ouvertement ou directement en danger. Comme le nom des organisations l'indique, l'appartenance à un groupe ethnique est un facteur d'identité incontournable au sein des migrants qualifiés de birmans. Les minorités ethniques étant particulièrement discriminées en Birmanie, les tensions entre ces différents groupes ethniques

<sup>75</sup> L. Mayoux (2000), *Micro-finance and the empowerment of women – A review of the key issues*, p.17  
J:\ilo\_data\public\english\employment\finance\download\wp23.wpd

<sup>76</sup> UNFPA (2007), *Women's Economic Empowerment, Meeting the Needs of Impoverished Women*, USA, United Nations, p. 7

<sup>77</sup> Nang Lao Liang Won (1999), *Strategies and Responses to the needs of Burmese Migrant Women in Thailand*, Thailand, Asia Pacific Forum on Women, Law and Development (APFWLD), p.130

subsistent même une fois en Thaïlande. Relier différents réseaux de femmes migrantes entre eux n'est pas évident, même si cela pourrait donner plus de poids aux efforts des travailleurs de terrain. Il peut ensuite se révéler difficile d'identifier correctement les besoins des femmes migrantes et de s'assurer qu'elles reçoivent un traitement égal. Ceci notamment quand certaines femmes refusent une attention spéciale car ne veulent être identifiées en tant que femmes migrantes. Et finalement, l'hétérogénéité du groupe cible que sont les femmes migrantes birmanes, implique des difficultés dans la prise en compte des besoins de chacun. Il est dès lors nécessaire de donner la priorité à certains problèmes plutôt qu'à d'autres, au risque de ne pas adresser les besoins de chaque catégorie.

Cette première partie a permis de faire le lien entre les vulnérabilités de la population étudiée et une réponse en terme d'autonomie des femmes. En premier lieu, les femmes migrantes birmanes constituent un groupe particulièrement vulnérable. Ces vulnérabilités sont multiples et renvoient à leur condition de femmes, de migrantes et de birmanes. Dans le cas des migrantes vivants dans le sud de la Thaïlande, les vulnérabilités sont d'autant plus spécifiques. Bien que l'échantillon de population choisie présente des problèmes similaires et communs, il faut garder à l'esprit qu'il s'agit d'une population hétérogène. Ainsi les vulnérabilités ne vont pas se traduire en problèmes identiques d'une femmes à l'autre. Aussi bien leur âge que leur lieu de travail ou leur situation familiale ont des impacts sur la manière dont ces problèmes sont identifiés ou ressentis. Les qualifier de groupe vulnérable permet de leur appliquer l'approche de l'autonomie des populations vulnérables. Ceci sachant que l'autonomie des femmes est une problématique incontournable dans la littérature actuelle sur le genre et développement. L'objectif de l'autonomie est par ailleurs d'améliorer individuellement la qualité de vie des femmes et, collectivement, d'atteindre une certaine justice sociale. L'autonomie désigne d'abord la capacité d'agir de façon autonome, mais également le processus pour atteindre cette capacité d'agir, de prendre des décisions, de faire de choix de vie et de société. Nous retiendrons ici que l'autonomie est également un processus multidimensionnel de changement dans les relations de pouvoir. Ce qui implique donc d'agir dans les différentes sphères de la vie d'une femme et surtout au sein du ménage. Toutefois, la problématique de l'autonomie reste une approche générale, qui ne prend pas nécessairement en compte la spécificité de la population étudiée. Il apparaît néanmoins inconcevable de l'appliquer de manière uniforme, après avoir détaillé la spécificité des vulnérabilités des femmes migrantes birmanes. Au contraire, ces vulnérabilités conditionnent aussi bien son interprétation que son application. Elle mérite donc d'être adaptée à la fois à la population cible ainsi qu'au contexte donné. En outre, l'autonomie des femmes est tout sauf un processus linéaire et constant au sein des sociétés. Il faut donc repartir des mouvements et groupes de femmes birmanes pour regarder ce que l'autonomie des femmes signifie dans leur cas. Des enquêtes de terrain ont par exemple permis d'identifier les besoins propres qui découlent des vulnérabilités des femmes migrantes birmanes. À partir de l'expression de ces besoins, certains programmes d'autonomie ont été sélectionnés au profit d'autres, pour apporter une réponse pertinente. La seconde partie va permettre de confronter la théorie à la pratique, en observant concrètement des exemples de programmes d'autonomie des femmes à destination des migrantes mis en place par des ONG locales.

**PARTIE II**

**LES PROGRAMMES À DESTINATION DES MIGRANTES**

**BIRMANES**

Cette deuxième partie va permettre de confronter la problématique de l'autonomie des femmes avec des exemples de programmes mis en oeuvre sur le terrain. Les concepts développés précédemment fournissent une grille de lecture pour mesurer la portée de ces programmes et leurs limites. Tandis que l'étude des programmes entraîne une réflexion sur la portée de cette problématique de l'autonomie. Certains programmes sont jugés peu pertinents dans le cas des femmes migrantes birmanes vivant dans le sud de la Thaïlande. Ces interventions ne sont pas retenues, notamment car elles ne répondent pas à des préoccupations d'urgence pour la population cible, ou parce qu'elles n'ont jamais été menées dans la région. Par exemple, l'accès à l'éducation primaire ne sera envisagé qu'à travers le rôle de mère des femmes et non pour les jeunes filles. Ou encore la micro-finance ne sera pas un thème abordé, car peu d'exemple existe dans la région. Les programmes sont ainsi sélectionnés pour différentes raisons. La première étant qu'ils représentent des réponses possibles aux problèmes de la population visée en terme de politique d'autonomie. La seconde étant qu'ils répondent à des préoccupations exprimées par les femmes migrantes birmanes elles-mêmes. Et finalement car leur mise en oeuvre par des ONG locales permet d'apporter une réflexion plus poussée sur leur portée. Ces programmes font aussi ressortir l'hétérogénéité de la population en question. Les deux dimensions observées plus en détail sont d'un côté, les programmes portant sur l'autonomie économique des femmes migrantes; et de l'autre, les programmes portant sur l'autonomie au sens plus large. La première approche concerne davantage les ressources des femmes migrantes et la seconde, leur accès à l'information et leur capacité d'agir soit l'action. Ces deux dimensions vont croiser à la fois des stratégies éducatives et des stratégies habilitantes telles que citées plus haut, avec dans une moindre mesure la mention de stratégies de plaidoyer.

De nombreuses études ont reconnu l'importance de l'autonomie économique pour améliorer le statut des femmes pauvres.<sup>78</sup> Ces projets se focalisent en général sur les activités génératrices de revenus qui vont permettre aux femmes de gagner de l'argent de manière indépendante. L'idée sous-jacente étant que la capacité de toucher un revenu décent rend les femmes pauvres plus autonomes dans différents aspects de leur vie et aura des répercussions sur leurs choix en matière de santé reproductive et d'éducation. Puisque ce besoin d'autonomie économique est aussi revendiquée par la population étudiée, il fera l'objet d'un premier chapitre (Chapitre 3). Cependant l'autonomie est un enjeux plus global qu'une augmentation marginale dans l'accès au revenu, particulièrement dans le cas des migrantes birmanes. Ce qui nécessite de prendre en compte les autres dimensions de leur

---

<sup>78</sup> UNFPA (2007), *Women's Economic Empowerment, Meeting the Needs of Impoverished Women*, USA, United Nations, p.8

autonomie (Chapitre 4). Les programmes entrepris dans ce cadre, ciblent la capacité des femmes à agir et faire des choix selon leurs intérêts, le tout en améliorant leur accès à l'information. Ils se concentrent sur l'ensemble des sphères de la vie d'une femme et sur d'autres dimensions des relations de pouvoir qui composent leur autonomie. Pour apporter des exemples concrets de ces programmes, nous nous appuyerons sur les projets menés notamment par la branche WEDA de la Foundation for Education and Development (FED). Ceci car les ONG à l'origine de ces programmes sont composées principalement de femmes migrantes birmanes, dont la proximité avec la populations étudiée est un gage d'efficacité de ceux ci. Leur analyse permet de mettre en avant des limites et difficultés. Elle va aussi nous amener à relativiser leur portée aux vues d'une amélioration de la qualité de vie des femmes migrantes birmanes et de la réduction des inégalités entre les genres. Sachant toutefois que l'autonomie se définit en tant qu'un processus qui vient des mouvements de femmes eux-mêmes, et qui n'est pas nécessairement littéraire ou constant.

## CHAPITRE 3 : L'AUTONOMIE ÉCONOMIQUE

D'après des enquêtes effectuées auprès des femmes de la province, accroître leur revenu et améliorer les moyens d'en obtenir apparaissent comme des besoins prioritaires. Cela correspond également à des arguments défendus dans la théorie sur l'autonomie des femmes. Pour ce faire, les programmes de développement correspondants ciblent d'un côté les ressources économiques aux mains des migrantes, et de l'autre les ressources humaines liées au travail. Après avoir justifié la nécessité de tels programmes (Section 1), il s'agit d'en décrire le contenu avec des exemples concrets (Section 2), pour finalement en mesurer la portée tout autant que les limites pour l'autonomie des migrantes (Section 3).

### **Section 1. Tenir compte de besoins prioritaires**

Choisir d'agir sur l'autonomie économique des femmes migrantes résulte à la fois d'analyses de terrain et d'arguments issus de la littérature sur le genre et développement. Cela correspond avant tout à des besoins qu'elles considèrent comme essentiels. Elles ont en effet quitté la Birmanie pour des raisons économiques. Elles sont à la recherche de meilleures opportunités pour améliorer la situation de leurs ménages ou renvoyer de l'argent à leur famille restée au pays. Or, la liste des professions ouvertes aux migrantes birmanes est limitée. La plupart des emplois disponibles dans le sud de la Thaïlande sont des emplois traditionnellement masculins, qui requièrent de la force physique et sont qualifiés de difficiles, sales et dangereux. C'est le cas du travail dans les plantations de caoutchouc, des activités liées à la pêche, ou des emplois sur les sites de construction. Les femmes occupent cependant souvent ces emplois par défaut ou pour aider leurs familles. Ainsi dans les plantations de caoutchouc, une famille entière vit sur place et prend en charge la récolte de caoutchouc sur plusieurs centaines d'arbres. À la différence des régions au nord de la Thaïlande, où les migrantes travaillent principalement dans l'industrie du textile, ce secteur n'est pas développé dans le sud. Les femmes vont donc travailler dans la restauration, l'hôtellerie, ou en tant qu'employées domestiques. D'une part, les cas d'abus et d'exploitation dans ces secteurs sont nombreux. Et de l'autre, l'emploi est précaire, irrégulier, temporaire et partiel.<sup>79</sup> De plus, de nombreuses femmes ne trouvent pas de travail, soit car elles n'ont pas les qualifications pour, soit car elles ne sont pas en bonne santé et ne peuvent ainsi effectuer des tâches physiquement éprouvantes. En outre, la présence d'enfants en bas âge peut les empêcher d'avoir des horaires de

---

<sup>79</sup> Foundation For Education and Development (2009), *Needs Assessment: Migrant women in Phang-Nga Province, Thailand*, Thailand, s.n., p. 2

travail irrégulier. À cela s'ajoutent des problèmes de transport qui limitent leur mobilité. Or, même lorsque les femmes birmanes travaillent, les revenus qu'elles touchent sont faibles. Ils se situent entre 3000 et 6000 baht par mois (FED 2011). Une enquête du BIT a notamment montré que 82% des migrants travailleurs domestiques travaillent plus de 12 heures par jours sans être payés au revenu minimum.<sup>80</sup> Pour le même travail effectué, les inégalités de salaire entre hommes et femmes birmans persistent. Somme toute, ces revenus ne permettent pas de subvenir aux besoins de leurs familles, encore moins pour les femmes vivant seules. Tout autant que ces salaires ne sont pas accompagnés de garantie en matière de protection sociale, jours de congés ou avantages sociaux. Les femmes enceintes n'ont de fait d'autre choix que de quitter leur emploi sans aucune compensation. Finalement, de nombreuses Birmanes ne possèdent pas de permis de travail et travaillent dans l'illégalité. Elles vivent avec la peur constante d'être arrêtées par la police et de devoir payer des amendes pour être relâchées. Agir sur leur autonomie économique correspond ainsi d'abord à une nécessité. L'idée que cela s'inscrit également dans une stratégie pour agir sur leur autonomie au sens plus large, est largement relayée dans la littérature sur le genre et développement.

L'autonomie économique est envisagée comme cruciale pour améliorer le statut des femmes désavantagées. Par exemple, d'après Buvinic (1996) : « *le moyen le plus direct de rendre les pauvres femmes autonomes est d'augmenter leur productivité à la maison et sur le marché de la production et d'augmenter les revenus qu'elles obtiennent par le travail* »<sup>81</sup>. La dimension économique de l'autonomie inclut les mesures pour augmenter l'accès des femmes aux terres et à d'autres ressources; tout autant que le besoin d'investir dans le capital humain, avec la formation pour un emploi productif. Cela fait également référence aux augmentations de salaires et d'opportunités d'emploi ainsi qu'à l'amélioration de la protection sociale des travailleuses femmes. Les activités génératrices de revenus sont vues comme « *des points d'entrées pour des canaux de communication et le moyen de permettre aux femmes de répondre à leurs besoins* ».<sup>82</sup> Elles vont avoir des retombées positives pour lutter contre les inégalités dans les domaines de la santé, de l'éducation et de la lutte contre la pauvreté. En contrepartie, des améliorations dans les champs des soins de santé, de la nutrition et de l'éducation ne peuvent être durables qu'avec une augmentation du revenu des ménages et un plus grand contrôle des femmes sur les ressources financières. Khan (1999) juge par ailleurs plus important pour les femmes d'avoir un revenu lié à l'emploi que du

<sup>80</sup> Human Rights Watch (2010), *Ibidem*, p.86

<sup>81</sup> UNFPA (2007), *Women's Economic Empowerment, Meeting the Needs of Impoverished Women*, USA, United Nations, p.8

<sup>82</sup> UNFPA (2007), *Ibidem*, p.8

crédit. Ceci car les revenus liés au travail aide à promouvoir l'autonomie économique et social en donnant aux femmes plus de stabilité, un endroit de travail collectif et plus de contrôle sur leur revenu. Il insiste aussi sur la capacité de l'emploi à augmenter la mobilité des femmes en leur donnant des expériences au delà de leur environnement direct. Des effets positifs sont à prévoir dans leur pouvoir de négociation, et leur capacité à répondre à des besoins pratiques et améliorer leur qualité de vie. Par ailleurs, l'autonomie économique ne se limite pas aux activités génératrices de revenu, et recoupe d'autres dimensions plus larges. Il est par exemple important de revenir sur le rôle des formations professionnelles ou encore sur l'investissement dans l'éducation des femmes. Mais il est également nécessaire d'aider les femmes à trouver un équilibre entre vie familiale et responsabilités liées au travail. Dans des sociétés où, traditionnellement, les femmes ne travaillent pas, une nouvelle occupation entraîne de nombreuses conséquences pour le ménage et l'équilibre en son sein. Apporter aux femmes plus de pouvoir économique est finalement envisagé pour son action dans la modification des rôles sociaux traditionnels liés au genre. Les femmes pauvres autonomes sont considérées comme plus enclines à exiger du changement dans d'autres sphères de leur vie.<sup>83</sup>

Dans le cas présent, l'objectif principal est de permettre aux femmes migrantes d'obtenir un revenu décent. Pour ce faire, il s'agit soit de les doter de compétences nouvelles, soit de les pousser à développer leur propre activité ou encore de les protéger dans leur emploi actuel. Cela comprend une autre ambition qui est d'améliorer leurs conditions de travail et d'encourager les retombées positives que peut avoir l'emploi dans les différentes sphères de leurs vies. En reprenant les concepts développés précédemment, il s'agit d'agir sur les ressources des femmes migrantes birmanes que sont notamment l'éducation, l'emploi et les revenus. Agir sur ces ressources a pour effets de renforcer le pouvoir économique des femmes. Le travail est ici entendu au sens large et dépasse l'acquisition d'une nouvelle source de revenus. Les éléments de socialisation par le travail tout autant que l'acquisition de nouvelles qualifications sont à prendre en compte. Dans cette optique, les femmes migrantes seront mieux équipées à la fois pour continuer à travailler en Thaïlande, ou en cas de départ, pour ramener du capital social dans leur pays d'origine. Les effets attendus peuvent se traduire en changement dans les quatre relations de pouvoir décrites précédemment. Ces programmes agissent sur le « *pouvoir de* », car les revenus des femmes vont augmenter, elles vont gagner du temps et avoir à disposition davantage d'informations sur les marchés et les prix. Ils agissent par ailleurs sur « *le pouvoir avec* » en renforçant la solidarité entre migrantes birmanes. La valeur de l'effort collectif est notamment prise en compte pour développer le

---

<sup>83</sup> S. Batliwala, D. Dhanraj, Chapter 2 « Gender myths that instrumentalize women: a view from the Indian front line », *Feminisms in Development*, London, Zed Books, p. 22

sentiment d'appartenance communautaire. En conséquent, les Birmanes se sentent moins isolées et plus durablement installées dans leur pays d'accueil. Sans oublier que toucher un revenu décent peut avoir des répercussions pour rendre les femmes pauvres plus autonomes dans de nombreux domaines de leur vie, ceci en influençant notamment leurs choix en matière de planning familial, d'éducation des enfants et de santé. Pour ce qui concerne leur « *pouvoir sur* » l'idée est de provoquer des changements dans le schéma de comportement traditionnel qui veut que la femme soit un membre dépendant du ménage.<sup>84</sup> La capacité des femmes à prendre des décisions qui concernent toute la famille est accrue, ce qui modifie théoriquement l'inégalité des relations de pouvoir au sein même du ménage. En disposant de leur propre revenu, les femmes ont par exemple plus de marge de manoeuvre sur la manière dont cet argent est dépensé. Pour finalement agir sur le « *pouvoir à l'intérieur* », c'est à dire quand les activités donnent aux femmes confiance en elles, accroissent leur estime de soi, et les rendent plus indépendantes. Après cette brève justification, il nous reste à donner un aperçu de ces projets en question pour ensuite en mesurer la portée.

## **Section 2. Les programmes mis en oeuvre**

Dans le sud de la Thaïlande, il existe notamment des programmes portant sur l'accroissement des ressources des femmes migrantes birmanes et plus globalement sur les moyens de renforcer leur autonomie économique.

Afin de réaliser cet objectif d'autonomie économique, un ensemble de stratégies, de moyens et d'activités sont mis en oeuvre. Les stratégies sont aussi bien d'ordre éducatives, qu'habilitantes et dans une plus faible mesure de l'ordre du plaidoyer. Elles se déclinent en activités qui ciblent principalement les ressources économiques et humaines aux mains des femmes migrantes. En premier lieu, il faut citer l'organisation de formations professionnelles, qui apportent aux migrantes des compétences ou des qualifications commercialisables et utilisables sur le marché de l'emploi. Ces formations sont mises en place pour une durée déterminée (de plusieurs semaines, plusieurs mois ou de manière continue). En les suivant de manière régulière, les participantes acquièrent de nouvelles compétences et techniques ou des qualifications supplémentaires. Ces compétences peuvent être liées au travail qu'exercent actuellement les migrantes, ou au contraire être complètement nouvelles. Ces formations sont organisées par des ONG et dispensées par du personnel qualifié, aussi bien birman que thaïlandais ou par des volontaires internationaux. Les exemples répandus pour les ONG précédemment évoquées sont principalement des formations de

---

<sup>84</sup> UNFPA (2007), *Women's Economic Empowerment, Meeting the Needs of Impoverished Women*, USA, United Nations, p. 17

couture, de tissage, de fabrication de bijoux ou d'objets d'artisanat, de batik ou de cuisine. Le travail artisanal n'a pas forcément de lien avec la culture birmane traditionnelle, mais s'adapte aux attentes des touristes et au marché local. Outre l'apprentissage d'une technique, il s'agit également d'enseigner aux participantes de quelle manière l'utiliser sur le marché du travail. Ce qui implique de dispenser aussi des cours de marketing, de gestion des petites entreprises, d'informatique ou encore de comptabilité.

Dans un second temps, les projets liés à l'autonomie économique incluent des cours de langue ou des programmes d'alphabétisation adulte.<sup>85</sup> Parler la langue locale permet en effet d'éviter les incompréhensions et de lutter contre les discriminations. Le but est d'accroître l'intégration des migrantes, de les rendre plus confiantes et de diminuer leur sentiment d'isolation. Enfin, il existe des programmes centrés sur les activités génératrices de revenus en tant que telles. Les coopératives locales regroupent par exemple un petit nombre de femmes dans un effort commun pour générer des revenus et les partager au sein de la communauté. Cet exemple sera repris plus en détail par la suite. La promotion de petites entreprises, et les groupes de crédit et d'épargne constituent d'autres projets type. Il est intéressant de noter que dans le cas présent, l'option du micro crédit ou de la micro finance n'est pas retenue. De telles programmes existent par exemple en Birmanie, mais sont très réduits voir inexistantes pour les Birmanes vivant en Thaïlande. Les raisons pratiques concernent la mobilité de la population migrante et la précarité de leur statut légal. Ils ne seront ainsi pas développés dans cette étude.

Finalement, il existe un dernier volet d'activités portant cette fois-ci sur l'amélioration des conditions de travail des femmes migrantes. Elles répondent au besoin d'information sur les normes de sécurité et les dangers liés à l'emploi. Cela comprend notamment des posters, ou dépliants pour rappeler les règles de sécurité, tels que la nécessité du port d'un casque de sécurité, de gants, de vêtements protecteurs, ou encore comment utiliser les produits chimiques dangereux. Cela inclus également des ateliers ou formations des migrants pour mieux les équiper face aux risques. Cela nécessite finalement une meilleure coordination entre les syndicats thaïlandais et les migrants<sup>86</sup>. Les stratégies de plaidoyer sont ici utilisées pour exiger une application effective des lois relatives au droit du travail. Les ONG peuvent par exemple former des groupes de travail pour répondre aux plaintes des migrantes, assurer leur protection pendant les procès, ou protéger spécifiquement les travailleurs domestiques.<sup>87</sup> Après avoir fourni un aperçu de programmes portant sur l'autonomie

<sup>85</sup> Nang Lao Liang Won (1999), *Strategies and Responses to the needs of Burmese Migrant Women in Thailand*, Thailand, Asia Pacific Forum on Women, Law and Development (APFWLD), p. 55

<sup>86</sup> Nang Lao Liang Won (1999), *Ibidem*, p. 63

<sup>87</sup> Nang Lao Liang Won (1999), *Ibidem*, p. 64

économique, il nous reste maintenant à développer deux exemples concrets fournis par le travail de FED et plus précisément de sa branche liée aux femmes, l'association WEDA.

Le premier exemple choisi est celui d'un atelier de formation de couture et de tissage. Il fut organisé par l'association en 2008 grâce au financement de la *Foundation for People of Burma* (FPB)<sup>88</sup>. Ce programme avait pour objectif principal de rendre les femmes birmanes migrantes plus autonomes et indépendantes. Il devait déboucher sur l'ouverture d'une boutique de vêtement gérée en coopérative. Concrètement, il s'est déroulé sur six mois, à temps plein, et à destination de dix migrantes birmanes. Ces dix participantes, âgées d'entre 15 et 22 ans, étaient toutes d'origine ethnique Mon Taway<sup>89</sup> et vivaient dans le district de Takua Pa dans la province de Phang Nga. Avant la formation, elles travaillaient soit dans des plantations de caoutchouc, soit sur des sites de construction. Le programme a été divisé en deux sessions de trois mois. Les enseignements étaient dispensés à la fois par des membres birmanes de l'ONG, et par des volontaires internationaux. Durant les trois premiers mois du programme, les participantes ont appris les bases du tissage et de la couture, s'entraînant à reproduire différents modèles de vêtements. Elles ont en parallèle reçu des cours d'anglais et de thaïlandais trois fois par semaines, ainsi que des cours d'informatique et de comptabilité. Une volontaire internationale récemment diplômée d'un Master of business administration (MBA) leur a enseigné les bases de la gestion des petites entreprises. La seconde partie de la formation, soit les trois derniers mois, a été dédiée à l'apprentissage plus poussée de la couture. L'accent portait sur le design et la créativité. Lors de la cérémonie de clôture, les participantes ont été encouragées à créer et produire leur propres modèles. En parallèle, elles ont pris part à des cours de langues et reçus des enseignements de marketing, de gestion d'entreprise et d'informatique. Ce programme comprenait, en outre, des séminaires consacrés à des thématiques liées au genre, sur lesquels nous reviendrons par la suite. Pour mesurer les progrès des participantes, des tests fréquents étaient organisés. L'objectif de long terme derrière le projet était que ces femmes utilisent leurs nouvelles connaissances pour lancer une boutique en coopérative. Le modèle est le suivant: elles achètent en commun le matériel de base et produisent les modèles qu'elles revendent ensuite. Le profit généré est divisé de manière égale: un tiers pour réinvestir dans la coopérative, un tiers à destination de la communauté (pour les soins de santé, et l'achat d'outils de construction) et le reste revenant aux femmes elles mêmes en tant que revenu.<sup>90</sup> Deux ans après cette formation, la plupart des participantes n'habitent plus dans la région et sont soit retournées en Birmanie, ou ont

---

<sup>88</sup> Foundation for Education and Development (2009), *Final Report for Economic Independence of Women through Sewing, Thailand, s.n.,p. 15*

<sup>89</sup> La province Mon est située au Sud Est de la Birmanie, le long de la côte Andaman.

<sup>90</sup> Foundation for Education and Development (2009), *Final Report for Economic Independence of Women through Sewing, Thailand, s.n.,p. 15*

soient déménagé dans d'autres provinces. La boutique n'a jamais réellement vu le jour, même si WEDA en a repris le modèle.

Le deuxième exemple est ici lié à l'organisation effective de WEDA en tant que coopérative locale. L'association propose en effet des activités génératrices de revenu autant pour l'association que pour les femmes migrantes birmanes des communautés avoisinantes. Il faut rappeler que WEDA finance ses activités de manière indépendante, et que l'organisation principale FED paye ses salariés, la location et les frais d'entretien de ses locaux. Pour être financièrement indépendant, le centre des femmes repose sur des services de lessive, de repassage et de couture à destination aussi bien des migrants, que des thaïlandais vivant dans la communauté mais aussi des touristes. Les femmes travaillant au centre sont principalement volontaires et toutes birmanes, car l'association ne compte que deux employés. Cependant, pour chaque service rendu, les femmes touchent un revenu correspondant. Ainsi deux à trois jeunes filles viennent quotidiennement au centre pour apprendre à coudre ou tisser et répondre aux commandes de la communauté. À côté de ces activités génératrices de revenu pour le centre, WEDA organise aussi des ateliers de formation pour produire des bijoux et des objets artisanaux. Un premier atelier de plusieurs semaines à destination des femmes de WEDA et développé fin 2010, a débouché sur la création d'une boutique propre à l'organisation où sont désormais mis en vente les produits réalisés. Par la suite, des cours ont été donnés par les volontaires birmanes nouvellement formées, ceci dans les villages avoisinants. Le principe est le suivant: une fois que les participantes savent comment faire un certain nombre de modèles, WEDA leur fournit le matériel nécessaire et elles peuvent les reproduire chez elles. Les revenus dégagés de la vente de bijoux sont ensuite partagés à un tiers pour celles qui les ont produit, et à deux tiers pour WEDA. La somme récoltée par WEDA va permettre d'acheter le matériel nécessaire et de soutenir financièrement les activités du centre. Les bijoux sont ensuite revendus d'une part dans la boutique de WEDA et d'autre part à travers une boutique de charité située dans le village touristique le plus proche.<sup>91</sup> L'association se trouve à proximité de Khao Lak, un village très touristique qui attire aussi bien des plongeurs que des familles. La saison touristique se déroule d'octobre à mars, pour ensuite être suivie par une saison des pluies qui voit par contre chuter le nombre de visiteurs. Cette proximité des touristes et le rôle de la boutique permet à WEDA de revendre ses produits à des prix relativement élevés. Mais la nature saisonnière du tourisme pèse sur les ventes de WEDA pendant la saison basse. Ainsi les revenus du centre sont irréguliers et cycliques. La boutique propre à WEDA

<sup>91</sup> La boutique en question, appelé « *Community Craft Shop* » revend les produits de différentes ONG locales. (<http://www.khaolakappeal.com/projects.html#craft> ) Elle ponctionne 20% du prix des produits pour payer la location du bâtiment, et l'entretien. Elle est relié à l'ONG the *Khao Lak Community Appeal Thailand* <http://www.khaolakappeal.com/> présente en Thaïlande depuis les efforts de reconstruction à la suite du Tsunami de 2005.

vend également des articles en provenance de Birmanie, à destination de la communauté, ceci à des prix beaucoup plus abordables. Les costumes de mariés, les sandales, les châles et *longyi*<sup>92</sup> birmans sont fortement demandés. Le bilan est pour l'instant positif, WEDA ayant dégagé en 2010 un bénéfice de 40 000 bahts (soit 1000 euros) lui permettant d'acheter un ordinateur et un scooter pour faciliter les déplacements de ses membres et développer ces activités.

### **Section 3. Les limites d'une autonomie seulement économique**

La description de ces programmes d'activités, centrés sur l'autonomie économique des migrantes, entraîne un certain nombre de réflexions sur leur portée. À ceci s'ajoute des remarques sur les difficultés dans leur mise en oeuvre, et les limites dans l'autonomie des femmes birmanes qu'ils peuvent procurer.

Commençons dans un premier temps par regarder le bilan des programmes cités précédemment. Tout d'abord, dans le cas des activités génératrices de revenu, l'objectif est atteint dans la mesure où elles fournissent effectivement aux migrantes birmanes un revenu supplémentaire. Il faut replacer ce constat à l'échelle des activités du centre et au nombre réduit de femmes qui peuvent participer aux activités. Pour ce qui est de la couture ou des services rendus à la communauté, les revenus sont relativement stables. La demande évolue selon les mariages au sein de la communauté, les célébrations et festivités religieuses. Par contre en ce qui concerne la vente de bijoux, même si les revenus engendrés peuvent être d'un montant supérieur, ils dépendent d'un facteur additionnel qui est l'activité touristique. Ainsi les ventes sont très bonnes de novembre à mars, mais chutent ensuite. La production de bijoux a cependant l'avantage de la flexibilité. Car en fabriquant les bijoux à leur domicile, les migrantes ne sont pas affectées par des contraintes de transport ou d'horaire. Ne serait-ce que pour les femmes vivant sur les plantations de caoutchouc, cette activité va représenter une alternative intéressante pendant la saison des pluies, lorsque la récolte du caoutchouc est ralentie. Elles n'ont pas à se déplacer et peuvent tout de même recevoir un revenu. Enfin pour les femmes qui ont peur d'être arrêtées par la police, cette activité va avoir l'avantage de ne pas les exposer. Même si par conséquence, cela ne les rend pas plus indépendantes ou autonomes. Les effets bénéfiques du travail en termes de mobilité et d'effort collectif que soulignait Khan ne sont ainsi pas mesurables.

Les ateliers ont pour autant des effets indirectes sur l'amélioration des conditions de travail.

---

<sup>92</sup> Une jupe traditionnelle birmane portée aussi bien par les hommes que les femmes

Ainsi les visites de WEDA au sein des communautés permettent de se renseigner sur la situation des femmes, tout en les informant sur les procédures pour obtenir un permis de travail et légaliser leur statut. Pendant les cours, les femmes parlent et échangent sur leurs expériences. WEDA peut leur fournir des conseils, de la documentation et bâtir des relations de confiance. Cela permet de développer leur sens d'appartenance à la communauté et l'estime de soi, ou la confiance en soi. En outre, les six mois de formation de couture ont permis aux participantes d'acquérir de nouvelles compétences qu'elles peuvent désormais utiliser aussi bien en Thaïlande qu'en Birmanie. Sur les 10 participantes, au moins la moitié sont retournées vivre en Birmanie depuis et certaines travaillent désormais dans des petites boutiques locales.<sup>93</sup> Mais, la participation à ces ateliers ou activités dépend spécialement du bouche à oreille et des réseaux d'amitié ou de connaissance au sein de la communauté. Ainsi, on a pu remarquer que dans un village proche des plantations de caoutchouc (Tonkamin), seules les jeunes filles entre 15 et 25 ans acceptaient de participer aux ateliers de bijoux, tandis que les mères de plus de 30 ans restaient sur le côté à les regarder. Par contre, dans un village de pêcheur (Ban Nam Ken) suite à la décision d'une mère de 26 ans de venir participer à l'atelier, d'autres femmes plus âgées avec des enfants sont venues se joindre au groupe. L'influence des pairs joue ainsi un rôle non négligeable dans la portée de telles activités. Dans chaque communauté, certaines femmes jouent le rôle d'interlocuteurs clefs. Une fois le contact et la confiance établie avec ces intermédiaires, il est plus facile pour les ONG de mettre en place des programmes. Finalement, les ateliers de production de bijoux répondent à une dynamique. Il faut faire l'équilibre entre d'un côté le rythme de production des migrantes birmanes et de l'autre la demande provenant des touristes. Or pour que les Birmanes mesurent l'intérêt de telles formations, elles ont besoin de voir que celles-ci peuvent leur apporter des revenus supplémentaires. Une fois les premiers salaires versés, elles sont encouragées à rejoindre les formations.

Les difficultés liées à l'organisation de telles activités ont été entrevues. Dans le cas présent, elles nous éclairent sur la limite d'une action centrée uniquement sur l'autonomie économique. Certaines difficultés sont liées spécifiquement à la population ciblée. On soulignera les problèmes de motivation, de disponibilité, de transport, de mobilité et d'un statut précaire. La difficulté la plus préoccupante repose sur la motivation des participantes et le rôle de l'effet de groupe. Pour celles qui ont déjà un emploi, aussi dangereux et difficile soit-il, faire des bijoux leur apparaît par exemple comme une activité inutile. Elles l'associent plus à un passe temps qu'à un emploi en soit. Cependant une fois qu'un groupe de femmes commence à recevoir des revenus liés cette activité, les

---

<sup>93</sup> Foundation for Education and Development (2009), *Final Report for Economic Independence of Women through Sewing, Thailand, s.n.*, p. 15

femmes de la communauté manifestent leur intérêt. Cette difficulté nous éclaire notamment sur les tensions qui peuvent exister entre ce que les femmes birmanes considèrent comme des priorités et les réponses apportées par les ONG locales ou formulées par des volontaires internationaux. En partant des témoignages des femmes en question, il est plus facile de développer des activités qui leurs correspondent. Certaines évoquent par exemple l'organisation d'échange de nourriture traditionnelle birmanes. Un second problème concerne ensuite la disponibilité des femmes migrantes birmanes. Certaines ont déjà des emplois à mi-temps qui s'accompagnent d'horaires difficilement conciliables avec des sessions d'apprentissage pendant leur temps libre. Il faut pouvoir s'adapter à ces horaires et dispenser des cours au moment du déjeuner, ou lorsque la pluie tombe, ou encore le week-end. Leur disponibilité est également susceptible de changer du jour au lendemain.

D'autre part, les problèmes de transport sont récurrents, particulièrement pour les migrantes. Les communautés sont toutes éloignées les unes des autres, et beaucoup de femmes dépendent de leur mari ou de leurs proches, pour pouvoir se déplacer. La moto est un moyen de transport essentiel dans l'Asie du sud est rurale, car les réseaux de transports locaux sont peu nombreux et les horaires fluctuants. Le centre des femmes de WEDA, pourtant situé au carrefour de ces villages, est beaucoup trop éloigné pour qu'elle vienne y suivre des ateliers. Cela suppose que l'association se déplace régulièrement, ou que des mouvements de femmes dans les communautés soient créés. De manière paradoxale, la mobilité des migrantes à plus grande échelle représente aussi une menace pour la pérennité des programmes. Les migrantes birmanes et tout spécialement les jeunes filles sont susceptibles de « disparaître » à tout moment. Ce fut par exemple le cas pour la formation de couture, lorsqu'une des enseignantes principale a du partir de manière inattendue une semaine avant le début du programme. Mais cela se traduit également par le fait que deux ans après la formation, aucune des participantes ne soit restée dans le district. Les femmes célibataires vont ainsi changer de ville selon les opportunités d'emploi, leurs connaissances ou pour fuir la police. Tandis que les femmes mariées vont avoir tendance à suivre leur mari. Finalement de nombreuses migrantes peuvent être amenées à retourner en Birmanie pour veiller sur des proches ou parents malades. Un atelier dans la communauté touristique de Bang Niang a notamment été stoppé après l'arrestation par la police des participantes. Ces dernières travaillaient dans le marché quotidien du village et vivaient dans la maison de leur employeur. Or celui-ci refusait de faire les démarches pour leur délivrer un permis de travail. Après avoir été accusées de voler des biens au sein du domicile de leur employeur, la police les a arrêtées sous motif qu'elles n'avaient pas de documents de travail en règle. Or malgré les conseils des membres de WEDA et les informations délivrées à chaque atelier, ces arrestations n'ont pu être empêchées. Après avoir payé une lourde amende, les jeunes filles ont été

relâchées et sont parties dans un autre district rechercher du travail. Cet exemple nous éclaire notamment sur les limites du travail des ONG dans un contexte particulièrement volatil.

Il est finalement difficile d'estimer les effets sur le long terme de ces formations ou ateliers, ou bien d'évaluer leur portée en ce qui concerne l'amélioration de la qualité de vie des migrantes. Pour les femmes retournant vivre en Birmanie, il n'en demeure que les opportunités économiques dans le pays sont toujours réduites. Tandis que pour celles qui restent en Thaïlande, rien ne garantit que ces ateliers vont leur fournir les moyens d'être pleinement intégrées dans la vie économique ou dans la société thaïlandaise. De nouvelles qualifications ne signifient pas qu'elles puissent occuper des emplois plus qualifiés. Pour rappel, la forte demande de main d'oeuvre peu qualifiée et peu chère correspond à un désintérêt pour ces emplois de la part des thaïlandais. De plus, la loi établit la liste précise des emplois ouverts aux migrants en provenance de la Birmanie, du Laos et du Cambodge. Cela couvre les emplois dans l'agriculture, dans les mines, dans les usines, les rizières, l'élevage, la pêche, le travail domestique.<sup>94</sup> L'emploi dans d'autres secteurs est soumis à condition et se fait bien souvent dans l'illégalité.

Par ailleurs, les limites des activités décrites précédemment s'expriment également dans la tension entre le désir pour les migrantes birmanes d'avoir une source de revenu disponible immédiatement et la lenteur nécessaire pour acquérir une nouvelle qualification ou des compétences supplémentaires. La majorité des femmes expriment le désir de retourner vivre en Birmanie sans forcément spécifier quand.<sup>95</sup> La perspective change d'une femme à l'autre. Certaines considèrent leur présence comme temporaire et motivée seulement par la recherche de revenus pour subvenir aux besoins d'une famille restée au pays. Mais pour d'autres, leur présence s'installe dans la durée et ce qui ne devait être l'affaire que d'une ou deux années se transforme en cinq ou six ans. Dès lors, il n'est pas évident de s'adapter aux besoins et aux exigences de cette population hétérogène. De plus, force est de constater que les activités génératrices de revenu ou les compétences qui leur sont enseignées sont généralement « féminines » dans leur nature. Ainsi les stéréotypes liés au genre ne sont pas dépassés ou bouleversés. Ces activités ne luttent pas contre les notions stéréotypées de quel travail est approprié pour les femmes et lequel pour les hommes. Ce qui peut avoir des impacts très réduits pour lutter contre les inégalités de genre, ou bouleverser les normes traditionnelles. Et finalement, ces activités n'ont pas forcément d'impacts directes sur la possibilité pour les femmes de prendre des décisions ou de faire des choix de manière éclairée. Si ces dernières manquent de

<sup>94</sup> M. Vitit , (2005) *The Mekong Challenge, Employment and Protection of Migrant Workers in Thailand: National Laws/ Practices versus International Labour Standards?*, Thailand, International Labor Organization, p. 5

<sup>95</sup> Foundation For Education and Development (2009), *Needs Assessment: Migrant women in Phang-Nga Province, Thailand*, Thailand, s.n., p. 2

connaissances sur leurs droits, ou les services auxquels elles peuvent avoir accès, leur autonomie n'est que partielle.

Effectivement, l'autonomie des femmes migrantes birmanes ne se réduit pas à sa dimension économique ou à une intervention sur leurs ressources. D'une part, car l'accès à de nouvelles ressources, en lui seul, ne se traduit pas automatiquement par de l'autonomie ou de l'égalité. Il faut surtout que les femmes aient les capacités pour utiliser ses ressources et atteindre leurs objectifs.<sup>96</sup> D'autre part, comme le soulignent Hunt et Kasynathan (2001), pour mener à l'autonomie des femmes, il est nécessaire d'avoir une combinaison d'activités dans les différentes sphères de leur vie, des activités qui vont s'attaquer à la nature dynamique et relationnelle de la pauvreté.<sup>97</sup> Ainsi un deuxième chapitre va nous permettre d'analyser les programmes portant sur la capacité d'action et de choix des femmes migrantes birmanes.

---

<sup>96</sup> M. Celestina (2009), *Women and microfinance: a route to poverty reduction?*, University of Birmingham, s.n., p. 3

<sup>97</sup> UNFPA (2007), *Women's Economic Empowerment, Meeting the Needs of Impoverished Women*, USA, United Nations, p. 12

## CHAPITRE 4 : L'AUTONOMIE PAR LES CAPACITÉS DE CHOIX ET D'ACTION

Le deuxième modèle de programmes, traité dans ce chapitre, va porter sur l'autonomie des femmes au sens plus large. Il s'agit d'améliorer leur capacité à faire des choix, en accroissant leur accès à l'information. Ces programmes portent donc davantage sur l'action des femmes migrantes birmanes et ceci dans l'ensemble des sphères de leurs vies. Les activités sont liées aux besoins de la population étudiée (Section 1), et détaillées à travers des exemples concrets (Section 2). Nous en mesurerons finalement la portée en termes d'autonomie (Section 3).

### **Section 1. Prendre en compte l'ensemble des besoins exprimés**

Les programmes décrits dans cette partie ont une vocation plus large que ceux portant sur l'autonomie économique. Ils répondent aux besoins exprimés par la population et à l'évolution de ces besoins. En mettant l'accent sur l'information, ils cherchent également à transformer et utiliser les acquis qui découlent des projets précédemment décrits.

Un premier point concerne la manière dont sont mesurés et évalués les besoins de la population cible. Ceci car d'une enquête à l'autre, les besoins exprimés par les interrogés diffèrent. Ainsi en 2009, un sondage de FED mettait en avant comme objectif principal pour les femmes migrantes de toucher plus d'argent et de sécuriser les moyens d'obtenir un tel revenu.<sup>98</sup> Or dans une récente enquête de 2011, de nombreuses femmes ont exprimé avant tout leur préoccupation vis à vis de la santé.<sup>99</sup> Certes, effectuer des sondages à une si petite échelle (environ 100 personnes interrogées) admet d'une part que les résultats ne soient pas entièrement représentatifs et d'autre part que les besoins même puissent évoluer ou changer. Ces informations permettent néanmoins d'avoir une idée des attentes de la population étudiée. Elles justifient également que certains programmes soient mis en place au défaut d'autres. Or pour avoir une idée des besoins propres à chaque village, quatre types de communautés ont été visités pendant les enquêtes: des communautés de pêcheurs, des villages touristiques, des petits villages ruraux et des plantations de caoutchouc.<sup>100</sup> Cette prise en compte des besoins spécifiques de chaque village permet de montrer l'hétérogénéité de la

---

<sup>98</sup> Foundation For Education and Development (2009), *Needs Assessment: Migrant women in Phang-Nga Province, Thailand*, Thailand, s.n., p. 2

<sup>99</sup> Foundation for Education and Development (2011), *Survey Report, Burmese migrant women in Phang Nga Province: necessities and interests*, Thailand, s.n., p. 2

<sup>100</sup> Foundation for Education and Development (2011), *Ibidem*, p. 2

population. Ceci car des modes de vie différents impliquent des caractéristiques, problèmes et besoins différents. Ainsi par exemple, les femmes vivant dans les plantations de caoutchouc ou les villages de pêcheur connaissent une mobilité moindre, mais vivent plus isolées des communautés thaïlandaises. Tandis que les femmes travaillant et habitant dans les villages touristiques ont plus tendance à se déplacer et sont au quotidien avec des thaïlandais. Ces dernières sont globalement plus jeunes et généralement célibataires.<sup>101</sup> Agir sur l'autonomie des femmes migrantes birmanes nécessite de prendre en compte l'hétérogénéité de cette population. Sachant finalement que les migrantes peuvent changer de lieux de vie ou de communautés selon les opportunités qu'elles y trouvent et les déplacements de leur mari ou proches. Cette prise en compte pèse sur l'efficacité des programmes et sur leur capacité à accroître l'autonomie des femmes. Dans la pratique, les ONG multiplient les visites de terrain et organisent des réunions régulières avec les membres des communautés. Elles repèrent également les interlocuteurs clefs ou les chefs de communauté qui peuvent jouer un rôle pivot dans la mise en oeuvre de projets. L'idée est d'avoir une idée la plus précise possible des différentes sphères de la vie des femmes migrantes où des activités sont nécessaires. Or le problème identifié comme central derrière ces différents besoins est lié à l'absence d'informations et des moyens pour l'obtenir. Les conséquences sont particulièrement néfastes en ce qui concerne la capacité d'action des migrantes.

Le manque d'accès à l'information est premièrement lié au faible niveau d'éducation qu'ont les femmes birmanes à leur arrivée en Thaïlande et le manque d'opportunités pour poursuivre cette éducation une fois dans le pays. Certaines ne savent pas lire ou parler le birman, ayant vécues dans des villages reculés où seul l'enseignement de leur dialecte était dispensé. Dans notre cas d'étude, les migrants d'ethnie Mon sont fortement présents dans la province et ne parlent pas le birman. Lors de visites sur le terrain, pour effectuer des sondages ou leur apporter des soins de santé, les ONG ont recours à des traducteurs. De plus, même pour celles qui parlent le birman, l'illettrisme est un problème répandu et ceci particulièrement au sein des anciennes générations. En outre, le manque d'accès à l'information est également liée à la barrière d'une autre langue: le thaïlandais. Autant les migrantes qui vivent dans les villages touristiques sont amenées à travailler au quotidien avec des locaux et vont donc en apprendre les bases ; autant celles qui vivent dans des villages reculés ou sur des plantations de caoutchouc ignorent tout de cette langue. La langue est une barrière centrale dans l'accès à l'information et pour la protection efficace de leurs droits, ceci en tant qu'employée, migrante ou femme.

---

<sup>101</sup> Foundation for Education and Development (2011), *Survey Report, Burmese migrant women in Phang Nga Province: necessities and interests*, Thailand, s.n., p. 5

L'accès à l'information est également faussé par le recours à des agents intermédiaires. Aussi bien pour venir en Thaïlande que pour trouver un emploi, les migrants ont recours aux services de ces agents. Ils effectuent les démarches administratives à leur place et reçoivent un fort bénéfice en échange. Le recours à ces agents limite leur connaissance des lois ou réglementations actuelles et les rend particulièrement dépendantes à leurs égards. L'absence de connaissances relatives aux droits du travail vient à la fois du manque de capacité des ONG pour informer les migrants, d'un manque d'effort de la part du gouvernement thaïlandais et finalement d'un intérêt particulier des employeurs à garder les migrants ignorants.<sup>102</sup> Les femmes birmanes ignorent généralement tout du droit du travail en Thaïlande, de ce qui devrait être leurs privilèges ou leurs obligations en tant qu'employées. À cela s'ajoute la confiscation des documents de voyage et d'enregistrement par les employeurs. Sans ces originaux, les migrantes sont particulièrement vulnérables en cas d'arrestation et amenées à payer de fortes amendes.<sup>103</sup> D'autant plus que ces pièces d'identité ou permis de travail impliquent que les migrantes restent dans la province dans laquelle elles travaillent. Et pour se rendre dans une autre province elles doivent recevoir la permission écrite du chef du district signée par l'employeur. Sans ces documents, elles peuvent être arrêtées ou déportées à tout moment de leur voyage.<sup>104</sup> Du fait d'un statut légal précaire, du manque de connections et de l'absence d'un réseau de soutien, les migrantes peuvent se sentir impuissantes et démunies. Elles ne font pas confiance au système de justice thaïlandais et ne vont pas former de plainte en cas d'abus. Ceci à moins que des ONG les protègent physiquement et financièrement au cours du procès. Cela crée un climat d'impunité et un manque de sécurité pour les femmes birmanes. L'exploitation au travail se manifeste par des heures de travail supplémentaires non payées, des salaires inférieurs au minimum légal, des conditions de travail dangereuses, etc.

Le manque d'information a également des conséquences dans le domaine de la santé et de la maternité. Les raisons derrière un accès limité aux soins de santé sont cependant: la peur des arrestations et de la déportation, les cas d'isolement forcé, la confiscation des papiers d'identité, la discrimination, le manque de ressources financières et la barrière de la langue.<sup>105</sup> Les informations relatives au planning familial et la santé reproductive sont d'autre part principalement diffusées par le bouche à oreille ou grâce aux actions d'ONG locales. Mais globalement les birmanes sont très peu informées sur le sujet. Les problèmes principaux en matière de santé incluent une propagation

<sup>102</sup> Human Rights Watch (2010), *From the tiger to the crocodile: Abuse of Migrant Workers in Thailand*, USA, Human Rights Watch, p. 90

<sup>103</sup> Human Rights Watch (2010), *Ibidem*, p. 88

<sup>104</sup> Human Rights Watch (2010), *Ibidem*, p. 89

<sup>105</sup> Physicians for Human Rights (2004), *No status: Migration, Trafficking & Exploitation of Women in Thailand, Health and HIV/AIDS Risks for Burmese and Hill Tribe Women and Girls*, Boston, MA, Physicians for Human Rights, p. 3

des maladies sexuellement transmissibles, des accouchements ou avortements compliqués, des problèmes de malnutrition et des impacts en termes de santé mentale. Le manque d'information a également des conséquences indirectes sur le couple et la vie au sein du ménage. Les problèmes de violence conjugale sont répandus et d'autant plus importants que les frustrations engendrées par la migration et les mauvaises conditions de vie des migrants en Thaïlande sont notables. Or les femmes migrantes birmanes ne savent pas vers qui se tourner quand ces problèmes arrivent. Elles sont isolées au sein même de leur communauté et n'en parlent pas à leurs proches. D'autre part, les femmes peinent à trouver un équilibre entre vie familiale et responsabilités liées au travail. Au sein du ménage, elles doivent prendre en charge les tâches domestiques et le soin des enfants et des personnes âgées. Le manque d'information a des répercussions aussi bien dans les domaines de l'emploi, que la santé et l'équilibre au sein du ménage.

C'est pourquoi, les objectifs de long terme de ces programmes sont d'améliorer la qualité de vie des migrantes birmanes et de leur permettre de mener une vie digne conformément à leurs propres valeurs. Au niveau collectif, cela correspond à la construction d'une société plus juste où l'on peut garantir les mêmes chances et les mêmes droits aux femmes et aux hommes afin de réaliser leurs projets de vie. Afin de palier les lacunes des projets uniquement centrés sur l'autonomie économique, d'autres programmes ciblent toutes les sphères de la vie des femmes. Ils agissent plus globalement sur les différentes relations de pouvoir déjà énoncées. En renforçant d'abord les connaissances des femmes, le « *pouvoir de* » est accrue. Ce qui consiste concrètement à améliorer leurs capacités d'analyse, leur sens critique et auto critique, mais aussi à leur fournir une meilleure compréhension des défis qu'elles affrontent . Elles peuvent dès lors comparer et apprécier les différents services qui s'offrent à elles et se méfier de ce qui pourrait leur être néfaste. En ce qui concerne leur « *pouvoir à l'intérieur* », le but est d'augmenter leurs choix de vie en renforçant leur confiance en soi, l'image de soi et la gestion des angoisses et des peurs. Être autonome signifie pouvoir se projeter dans le futur et choisir ses options en fonction de ses intérêts. Au niveau collectif, cela correspond au sentiment d'appartenance à un groupe avec un projet commun. Les femmes s'engagent ainsi dans des associations ou des groupes de femmes pour défendre leurs intérêts. De la même manière, le « *pouvoir avec* » fait référence à des capacités développées d'organisation et de négociations. Finalement, les informations sur les violences conjugales, ou sur le contrôle de leur sexualité peuvent renforcer leur pouvoir au sein du couple. Des exemples concrets de ces activités vont nous permettre d'en mesurer la portée réelle en terme d'autonomie.

## Section 2. Les programmes multidimensionnels

Ces programmes ont pour objectif principal d'apporter de l'information aux migrantes birmanes. Pour ce faire, ils ont recours à des stratégies éducatives et habilitantes, et se traduisent par activités portant sur les différentes sphères de la vie des migrantes.

Le statut de migrante des Birmanes en Thaïlande a des implications en termes de développement mais aussi d'intégration. Ainsi les projets dits d'orientation culturelle portent principalement sur les compétences qui permettent aux Birmanes de survivre dans le pays d'accueil. Elles doivent pouvoir y vivre et travailler en toute sécurité. Cela implique de les informer sur leurs droits en tant qu'humain, migrant et femme. Un autre volet comprend des informations concrètes sur les services qui leur sont accessibles, sur les moyens de se déplacer, sur où rechercher de la nourriture, quel est le coût de la vie, la valeur de la monnaie locale ou encore les services d'aide disponibles.<sup>106</sup> Dans ces projets, sont aussi inclus les efforts pour aider les femmes à formuler leurs besoins et leurs demandes. Ce qui implique de les aider à prendre confiance en elles et avoir confiance dans leur propre voix. Une première approche repose sur des stratégies éducatives. Pour leur apporter plus d'information, les ONG produisent par exemple des kits de survie avec des explications dans la langue ou le dialecte des migrantes. Elles impriment aussi des posters indiquant les endroits clés que sont les hôpitaux, les stations de police, les arrêts de bus et comment s'y rendre. Des dépliants et livrets regroupent les noms et adresses des organisations, des temples bouddhistes ou églises locales, le tout en birman.<sup>107</sup> Une librairie mobile peut être mise sur pied et se déplacer d'un village à l'autre, avec à son bord des ouvrages sur le droit des femmes. Cependant pour toutes les femmes qui ne savent pas lire, ces outils ont une portée limitée. Ainsi l'utilisation fréquente de la radio dans tous les ménages migrants en fait un outil précieux pour atteindre les populations analphabètes et les plus reculées.

À côté des visites régulières dans les communautés, des sessions d'échange et de discussion sont organisées aussi bien de manière formelle qu'informelle. De manière formelle, des ateliers spécialisés sur le droit des femmes ou le droit du travail sont planifiés régulièrement dans les communautés. Et de manière informelle, des visites de terrain donnent lieu à des discussions ad hoc, facilitées grâce au rôle des chefs de communauté ou des personnes intermédiaires. En outre, les fêtes nationales ou jours spéciaux tels que la journée internationale de la femme sont l'occasion de

---

<sup>106</sup> Nang Lao Liang Won (1999), *Strategies and Responses to the needs of Burmese Migrant Women in Thailand*, Thailand, Asia Pacific Forum on Women, Law and Development (APFWLD), p. 57

<sup>107</sup> Nang Lao Liang Won (1999), *Ibidem*, p. 57

rassembler de nombreuses migrantes et de discuter ou faire passer des informations utiles. Ces programmes impliquent, de la part des ONG, aussi bien de documenter les cas d'exploitation ou d'abus, que d'être disponibles pour répondre aux besoins d'urgence de la population.

D'autre part, rendre les femmes plus autonomes nécessite de leur consacrer de l'attention en tant que mère. Or l'éducation des enfants est un domaine sensible pour les migrants birmans. En théorie, le droit à l'éducation pour tous implique que les écoles thaïlandaises accueillent tous les enfants même ceux des migrants. Dans la réalité, certaines refusent de le faire. De la même manière, certains parents sont réticents face à l'idée que leurs enfants se rendent dans des écoles thaïlandaises et ne suivent pas le curriculum birman. À cet égard, des ONG ont mis sur pied des centres d'apprentissage où les enfants peuvent suivre le programme primaire birman tout en ayant des cours de thaïlandais. L'objectif est double, et consiste à la fois à répondre aux inquiétudes des parents, et d'autre part à favoriser l'intégration au sein des écoles thaïlandaises des élèves qui en expriment le désir.

Un dernier volet lié à l'orientation culturelle correspond aux efforts d'intégration dans le pays d'accueil. D'un côté, les migrantes doivent être mieux informées sur la Thaïlande. Mais de l'autre, les ONG tentent de lutter contre les préjugés et stéréotypes véhiculés au sein de la population locale. Il s'agit par exemple d'informer les employeurs thaïlandais sur la législation du travail, qu'ils ignorent généralement. Il s'agit également de chercher à influencer le public dans le pays d'accueil, ceci à travers des livrets, des ateliers de discussion, l'utilisation des médias, ou l'organisation de fêtes pour réunir les différentes communautés.<sup>108</sup> Cette dernière approche inclut également des stratégies dites de plaidoyer, qui cherchent à influencer les autorités thaïlandaises dans la formulation de lois plus favorables aux migrants. Cela nécessite de rédiger des rapports sur l'état des droits des travailleurs en reportant les cas d'abus. L'ensemble de ces activités impliquent une action concertée au sein des ONG à travers les branches qui ne ciblent pas seulement les femmes. Nous allons présenter certains exemples développés par l'association WEDA et l'ONG FED.

Pour améliorer la qualité de vie des femmes migrantes birmanes, WEDA met en oeuvre d'autres activités que celles exposées dans le chapitre 3. Pour rappel, les ateliers de formation décrits précédemment sont aussi utilisés pour relayer des informations sur des thématiques liées aux femmes. Ainsi en 2008, en parallèle des cours de couture, les participantes ont aussi suivi des cours sur les droits de l'homme, les soins de santé de base, l'hygiène, le droit des femmes et des enfants.

<sup>108</sup> Nang Lao Liang Won (1999), *Strategies and Responses to the needs of Burmese Migrant Women in Thailand*, Thailand, Asia Pacific Forum on Women, Law and Development (APFWLD), p. 59

Ces cours avaient pour objectif de renforcer leur estime personnelle, leur connaissance en matière de droit et leur autonomie sur le plan individuel. D'autre part, WEDA organise chaque mois des « *Échanges entre Femmes* »<sup>109</sup>. À destination des communautés environnantes, ces sessions d'échanges ont pour sujet des thèmes qui vont du droit du travail, au planning familial, aux soins de santé de base, aux droits des femmes et à la lutte contre la violence conjugale. Chaque session est l'occasion d'aborder un thème central, qui amène à en traiter plusieurs en parallèle. Les thèmes sont choisis et traités différemment selon les communautés visitées et leurs besoins. Ainsi dans les communautés de pêcheurs, l'accent est mis sur la santé, le planning familial, la protection face au SIDA et autres maladies sexuellement transmissibles. Tandis que dans les villages touristiques, le droit du travail et le droit des femmes sont abordés en priorité. Ces échanges se déroulent dans la langue de la communauté avec des traducteurs si nécessaires. Une personne est en charge de mener la discussion et de dispenser les informations majeures, tout en laissant une large place à l'échange et au partage d'expériences personnelles. La session démarre généralement par un jeu de rôle pour créer un climat de confiance et mettre les femmes à l'aise. La partie éducative se fait principalement à l'oral, en répétant des concepts simples et avec de nombreux exemples. Les femmes sont encouragées à poser leurs questions et exprimer leurs besoins et craintes. Lorsqu'un climat de confiance est en place, les Birmanes en viennent à partager leurs expériences avec les autres participantes. Les histoires personnelles sont particulièrement importantes en ce qui concerne la violence conjugale, les divorces ou l'exploitation au travail. Toutes avouent être confrontées à ces problèmes, mais peu sont prêtes à dévoiler leur vie privée. Elles redoutent le regard des autres et d'être jugées. Ces sessions d'échange sont également l'occasion de partager un repas en commun. Il représente un moment clef pour que la discussion se poursuive et que les langues se délient plus facilement. Les réunions sont organisées régulièrement dans chaque communauté autant pour un travail de suivi que pour gagner la confiance des femmes. Chaque nouvelle session comprend un temps de rappel sur les précédentes. Les jeux de questions réponses sont une partie essentielle de l'échange pour faire communiquer des informations majeures sans noyer les participantes sous des concepts qui leurs sont totalement étrangers. Ces échanges permettent également de récolter des informations sur les besoins de chaque communauté et les solutions envisagées par les migrantes birmanes elles-mêmes pour y répondre. La célébration de journées thématiques est également utilisée pour « *éduquer* » le public visé. La journée internationale de la femme réunit aussi bien les hommes que les femmes, autour de jeux en communs, avec remise de prix et repas. Le tout permet de sensibiliser aux questions relatives au droit des femmes, aux droit des enfants, mais aussi aux thématiques plus larges liées à leur condition de migrants.

---

<sup>109</sup> De l'anglais *Women Exchange*

En parallèle de ce rôle éducatif, WEDA travaille en coopération avec les autres programmes de l'ONG FED pour agir dans les différentes sphères de la vie des femmes migrantes birmanes. Grâce aux locaux qui lui sont à disposition, WEDA constitue un centre d'accueil où les femmes peuvent s'arrêter à tout moment de la journée. Elle partage ses locaux avec la branche chargée des programmes de santé. Des ouvrages sur le droit des femmes ou sur la santé sont notamment à libre disposition dans une salle attenante. Ouvert toute la journée et même le week-end, le centre permet aux femmes de se réunir, d'échanger de manière informelle et de venir en cas de problèmes. Ainsi, dans le passé, des victimes de violence conjugale ont pu y trouver refuge. Elles ont été écoutées et conseillées par les membres de l'association. Lors des visites dans les communautés, WEDA accompagne parfois l'équipe santé, ce qui permet de répondre aux besoins spécifiques des femmes migrantes. Il s'agit aussi bien d'écouter leurs demandes, que de suivre les grossesses, ou de dispenser des moyens de contraception en fournissant des informations qu'elles n'ont pas en se rendant dans les cliniques thaïlandaises. Autant l'accès aux médicaments sans ordonnance est relativement aisé en Thaïlande, autant les conditions d'utilisation de ces médicaments ne vont pas de paire. Prodiguer des soins de santé ou ne serait-ce que des conseils en la matière amène à tenir compte des spécificités liées au travail des femmes. Les problématiques se posent différemment sur les plantations de caoutchouc, ou dans les villages de pêcheurs. Les besoins en termes d'information concernent principalement les soins de santé de base, l'hygiène personnelle et les maladies sexuellement transmissibles.<sup>110</sup> Pour ce faire, d'un côté des dépliants et livrets sont distribués, et de l'autre le programme de radio est utilisé pour atteindre les populations les plus éloignées. Tandis qu'au sein de l'ONG, un employé sert de traducteur entre les migrants et le personnel de santé thaïlandais, ceci lors de chaque visite à l'hôpital. Grâce à ces activités de sensibilisation, les mauvaises pratiques peuvent être évitées, de même que l'utilisation de médicaments de manière inadaptée.

En ce qui concerne l'éducation des enfants, FED supporte aujourd'hui huit centres d'apprentissage et deux garderies. Cela permet d'une part aux enfants de suivre le cursus scolaire birman tout en apprenant le thaïlandais, et d'autre part d'alléger les tâches des femmes au sein du ménage. D'autant plus que l'ONG offre un service de transport gratuit pour les enfants entre l'école et leur domicile et fournit le repas du midi dans les deux garderies.<sup>111</sup> D'autre part, le programme « *Youth Outreach* » accueille 22 enfants de treize à dix neuf ans qui peuvent poursuivre leurs études au delà du niveau des centres d'apprentissage. Cette éducation secondaire est une opportunité rare

---

<sup>110</sup> Nang Lao Liang Won (1999), *Strategies and Responses to the needs of Burmese Migrant Women in Thailand*, Thailand, Asia Pacific Forum on Women, Law and Development (APFWLD), p. 65

<sup>111</sup> Foundation for Education and Development (2011), *2010 Annual Report*, Thailand, FED & CCFD p. 12

pour les jeunes filles birmanes qui ne peuvent accéder aux programmes thaïlandais. Les cours dispensés incluent l'anglais, le thaïlandais, le birman, les mathématiques, les sciences sociales et l'informatique. Finalement, l'équipe en charge du droit des travailleurs migrants travaille de concert avec WEDA pour dispenser des conseils aux migrants et les soutenir en cas d'exploitation ou de procès. Un avocat employé par l'ONG répond aux questions des migrantes et fournit une assistance juridique. Sachant que lors de chaque visite dans les communautés, ou ateliers, les membres de l'ONG distribuent des dépliants récapitulant les droits des migrants travailleurs et les recours possibles en cas de problèmes. Après avoir exposé un certain nombre des programmes mis en place, il reste à analyser leur portée réelle en termes d'autonomie des femmes.

### **Section 3. Le défi: mesurer l'autonomie des migrantes birmanes**

Concrètement, il est difficile de mesurer l'efficacité ou la portée des stratégies éducatives et habilitantes à destination des femmes migrantes. Certes, en disposant de plus d'informations, ces dernières ont une capacité de choisir accrue, et de ce fait sont plus libres dans leurs actions. Pour autant, leur statut précaire et la volatilité du contexte limitent ces impacts. Alors que finalement, les effets sur l'inégalité au sein des relations de pouvoir restent à nuancer.

Idéalement, munies de meilleures connaissances sur leurs droits et les services qui leurs sont offerts, les migrantes birmanes vont voir leur vulnérabilités réduites et auront les moyens de faire face aux risques qui pèsent sur elles. Sur le plan de l'autonomie individuelle, leur confiance en soi est accrue, tandis qu'elles sont plus à même de faire des choix dans leurs intérêts. En effet, elles savent désormais quels sont leurs droits en tant que femme, travailleur et migrante. Elles sont également mieux renseignées sur les services auxquelles elles peuvent avoir accès. Ces activités développent leur capacité de jugement et d'interprétation. Par ce biais, leur « *pouvoir de* », c'est à dire leur savoir est développé. Toujours au niveau individuel, l'existence d'ONG qui défendent leurs droits et peuvent les soutenir est un facteur de confiance. Les visites régulières dans les communautés vont instaurer cette confiance entre les ONG et les participantes. Cela permet d'un côté de leur faire réaliser qu'elles peuvent avoir des interlocuteurs à qui formuler leurs plaintes. Et de l'autre, elles ont conscience qu'il est possible de s'organiser pour répondre collectivement à leurs problèmes. De cette manière, elles développent un sentiment d'appartenance au groupe ou à la communauté, ceci en partageant des expériences communes. En encourageant la formation de groupes de femmes dans d'autres communautés, WEDA cherche à dupliquer son action. Dans cette optique, l'organisation avec d'autres femmes renforce leur « *pouvoir avec* ». Dans la communauté

de pêcheur de Kuraburi, située à 45 km du centre des femmes de WEDA, un groupe de femme s'est ainsi créée. De plus, en ce qui concerne le travail des acteurs sociaux, les visites régulières dans les communautés, et les sessions d'échange sont aussi essentielles pour actualiser quels sont les besoins des communautés. Cette actualisation et le recueil d'information permettent d'adapter les activités au contexte, quitte à en supprimer certaines jugées non pertinentes. De plus, la prise en compte de l'hétérogénéité de la population cible permet une meilleure appréhension de leurs problèmes. Pour améliorer la capacité d'une ONG à répondre aux besoins de son public cible, ces visites sont essentielles.

Un certain nombre de difficultés liées au travail des ONG mérite cependant d'être signalées. Sans aucun doute, le travail d'orientation culturelle et sociale à destination des migrantes devrait se faire en amont, c'est à dire avant l'arrivée des migrantes en Thaïlande. Or le contexte politique existant en Birmanie rend ce travail quasiment impossible. Dès lors, devant l'arrivée constante de nouveaux migrants, les ONG vont avoir à effectuer un travail répétitif qui intervient parfois trop tard. Dans la pratique, il n'est pas toujours évident d'accéder aux populations cibles et particulièrement aux femmes les plus vulnérables que sont les employées domestiques. En vivant de manière reculée et sans contacts avec d'autres migrantes, certaines femmes ne connaissent pas l'existence de ces ONG qui peuvent les aider. Or, de manière générale, les employeurs thaïlandais se méfient du travail des ONG ou de groupes de femmes birmanes et cherchent à garder le contrôle sur leur main d'oeuvre. Travailler directement avec les femmes migrantes peut mettre en danger les Birmanes, ou l'organisation.<sup>112</sup> À côté de cela, les migrantes elles-mêmes se méfient aussi des ONG qu'elles perçoivent comme des organisations politiques. Elles ont peur d'être associées à des organismes dont l'action est interdite en Birmanie, et qui empêcherait un potentiel retour dans leur pays. WEDA par exemple doit sans cesse expliquer aux femmes l'histoire de l'ONG, son action uniquement en termes de développement et ôté de considérations politiques. Le manque de visibilité de l'ONG tout autant que le manque de connaissance de la part des migrants, nécessitent de justifier son existence et les résultats de son action. Une autre difficulté, commune aux ONG, repose dans le décalage entre les activités que les donateurs ou bailleurs de fonds sont prêts à financer et les besoins des populations en question. Il est difficile de trouver des fonds pour certaines activités qui en termes de communication sont moins portantes. D'autant plus que les conditions introduites par les donateurs peuvent parfois dénaturer le projet en tant que telle. Il faut noter par exemple qu'il est plus facile de lever des fonds sur des thématiques liées à l'éducation que

---

<sup>112</sup> Nang Lao Liang Won (1999), *Strategies and Responses to the needs of Burmese Migrant Women in Thailand*, Thailand, Asia Pacific Forum on Women, Law and Development (APFWLD), p. 40

sur des programmes concernant la défense des droits des travailleurs migrants. Cette tension traduit le décalage entre les besoins de la population et les priorités mises en avant par les bailleurs de fonds du développement. Elle n'est pas spécifique au cas des migrantes birmanes, mais pèse sur l'existence des programmes autant que leur mise en oeuvre.

Finalement, il apparaît difficile de mesurer l'autonomie des femmes migrantes birmanes de manière concrète et certaine. Les indicateurs pour mesurer l'autonomie des femmes varient selon les organismes qui les mettent en oeuvre et l'échelle de leur action. Or dans notre cas d'étude, ces programmes ont été mis en place récemment et par une ONG qui manque encore d'expérience dans le domaine. Les acteurs sont principalement des femmes migrantes birmanes, qui ont l'avantage de connaître les besoins et préoccupations des populations partagées. Mais elles n'ont pas forcément toujours les outils nécessaires pour développer des activités dont les effets sont mesurables. Analyser ces programmes au regard de concepts théoriques implique qu'il existe des décalages entre les effets visés et les changements observés. D'autres limites sont inévitables.

Ainsi en ayant pour destinataires principales les femmes migrantes, ces programmes ne vont pas forcément avoir d'impacts sur les inégalités dans les relations de pouvoir. Pour certaines occasions, les jeunes hommes ont été invités à participer aux activités mises en place par les ONG. Mais ne serait-ce que pour la journée internationale des femmes, il est difficile de les convaincre de venir. Ils ont tendance à sous estimer l'importance des programmes liés aux femmes et à ne pas forcément en mesurer l'utilité. Donc, même si les femmes sont mieux informées, des interrogations demeurent sur les impacts concrets en termes de relations de pouvoir. La communauté birmane, même immigrante, reste relativement traditionnelle en ce qui concerne les moeurs et les rôles attribués à chacun. Les changements dans les éléments structurels et les relations humaines derrière les inégalités hommes femmes sont relativement limités.

D'autre part, la remise en question de l'équilibre du pouvoir au sein d'une communauté ou de familles peut avoir des conséquences inattendues. Ainsi il existe une peur que l'autonomie soit un jeu à somme nulle et que si une personne en bénéficie, elle devienne néfaste pour une autre.<sup>113</sup> Lorsqu'une femme devient plus autonome, les maris ou les proches peuvent réagir négativement. Cela résulte d'une peur que le statut quo soit affecté et que les normes traditionnelles soient bouleversées. Ne serait-ce qu'au sein de la communauté, de nombreuses jalousies sont liées au statut social que certains membres acquièrent. Une autre conséquence vient du fait que de nombreuses

---

<sup>113</sup> CARE International (2005), *White Paper: Women's Empowerment, s.l.*, CARE International, p. 12

personnes vivent au sein de structures sociales si profondément établies qu'elles leur semblent naturelles. Du coup, un individu bénéficiant d'un changement de statut, ou de revenus supplémentaires peut les utiliser non pas pour enduire des changements structurels, mais pour gagner du pouvoir au sein du système qui le contraint.<sup>114</sup> Dans les faits, cela se traduit notamment par un exercice de pouvoir sur des personnes plus faibles qu'elles au sein de la communauté. Ainsi à l'échelle des migrantes birmanes, les programmes mis en place vont pouvoir amener des changements sur le plan individuel. Ceci en rendant les femmes pauvres acteurs du changement et en leur donnant les clefs pour prendre des décisions et agir. Pour autant les changements structurels sont relativement limités. Ainsi à cette échelle, les normes, les conventions ou routines et les formes acceptées des relations de pouvoir sont difficilement modifiables. Même si le travail des ONG aide les femmes à s'organiser collectivement, à négocier et à coopérer avec d'autres acteurs sociaux; la présence et le support des hommes est nécessaire pour être réellement synonyme de changement.

---

<sup>114</sup> CARE International (2005), *Ibidem*, p. 4

Le constat de départ était le suivant, à savoir que les femmes migrantes birmanes constituent un groupe particulièrement vulnérable. Ces vulnérabilités les empêchent de faire face aux risques qui pèsent sur elles en Thaïlande et les plongent dans une pauvreté plus profonde. Face à leurs problèmes, il s'agissait de trouver des réponses au coeur de la littérature sur le genre et le développement. Ceci, en prenant en compte un élément clef qui repose dans le statut de migrante de ces femmes. Après une analyse de leurs problèmes en termes de vulnérabilités, nous nous sommes tournés vers les programmes liés à l'autonomie des populations vulnérables et plus spécifiquement des femmes. L'autonomie des femmes est apparue comme une problématique à même de fournir des clefs de réponses et des stratégies correspondantes aux besoins de la population visée. Nous avons ainsi repris les différentes composantes de l'autonomie que sont les ressources, l'action et les relations de pouvoir, pour pouvoir les faire correspondre au cas des femmes migrantes birmanes. Ce qui dès lors nous a permis d'identifier quelles programmes au sein de cette problématique peuvent être pertinents. La deuxième partie a ensuite permis de confronter la théorie avec la pratique. Deux dimensions centrales de ces programmes d'autonomie des femmes appliqués sur le terrain ont été décrites. L'approche qui en découle croise à la fois les besoins en terme d'autonomie économique et les efforts d'intégration culturelle et sociale des femmes migrantes birmanes en Thaïlande. Cette approche est spécifique au cas des migrantes birmanes car elle est conditionnée par l'identification de leurs problèmes et de leurs besoins.

Dans cette étude, nous avons ainsi d'abord cherché à expliquer en quoi la problématique de l'autonomie des femmes peut être une réponse aux problèmes des femmes migrantes birmanes en Thaïlande. Ce qui nous a ensuite conduit à observer de quelle manière son application est conditionnée par la prise en compte des spécificités de la population étudiée. Nous en avons conclu de nombreuses observations quant à la nature de l'approche adoptée en terme d'autonomie des femmes. Premièrement, et ceci afin de répondre à l'ensemble des problèmes exprimés, l'approche de l'autonomie liée à ces programmes doit rester globale. Cela signifie qu'elle doit englober aussi bien les préoccupations et problèmes économiques que sociaux ou culturels. Elles doit donc agir dans toutes les sphères de la vie d'une femme et pas seulement se focaliser sur l'autonomie économique de ces dernières. En second lieu, la mise en oeuvre des programmes doit également rester flexible et s'adapter aux sous groupes de cette population. Certaines dimensions prendront plus d'importance dans une communauté de pêcheurs qu'auprès de femmes travaillants dans l'industrie du tourisme. Savoir jusqu'à quel point les programmes peuvent prendre en compte l'hétérogénéité des populations visées est une grande difficulté sur le terrain et justifie des enquêtes régulières. En outre, l'élaboration de ces programmes demeure incontestablement conditionnée par l'expression

des besoins de la population cible. Or ces besoins peuvent changer et méritent d'être re-formulés régulièrement par des enquêtes et à travers des échanges. Le coeur du travail repose dans les visites dans les communautés et le travail de proximité. Le fait que les ONG de terrain soient composées de personnel birman migrant est un atout et un gage de l'efficacité de ceux-ci. Car un climat de confiance peut ainsi être instauré entre le public visé et les travailleurs sociaux. Même si indéniablement la nature des ONG va aussi peser sur la portée de leur action. Elles sont parfois confrontées aux mêmes difficultés que les populations qu'elles veulent aider. Finalement, le contexte d'intervention reste complexe et menace la viabilité des programmes sur le long terme. Les difficultés sont nombreuses et concernent autant la forte mobilité des migrantes, que la précarité de leur statut légal et la situation en Birmanie elle-même. Il ne faut pas oublier que l'objectif principal des migrants est de retourner dans leur pays dès que la situation économique et politique le permettra. La tension entre des besoins formulés sur le court terme pour les Birmans et un travail sur le long terme de la part des ONG se ressent constamment dans la pratique. Ce sont des paramètres incontournables à prendre en compte autant dans l'élaboration que dans la mise en oeuvre des programmes de développement. Mais surtout, ces différents éléments viennent à déterminer la spécificité même des programmes d'autonomie à destination des femmes migrantes birmanes en Thaïlande. Ainsi, il en découle que la viabilité et l'efficacité des politiques d'autonomie dépendent de la prise en charge au plus près des problèmes concrets des populations visées. Il s'agit d'un effort constant de la part des acteurs du développement. Un effort aussi bien pour ré-évaluer les vulnérabilités et besoins des populations au fil du temps; que pour adapter la mise en oeuvre des programmes à l'hétérogénéité du groupe.

La portée de ces programmes en termes d'autonomie réelle des femmes est finalement difficilement quantifiable. Certes, il est possible d'observer des progrès sur le plan individuel avec une amélioration de la qualité de vie des migrantes, ou collectif avec l'organisation de mouvements de femmes pour défendre leurs intérêts communs. Mais ces progrès ne sont pas suivis d'un bouleversement au sein des relations de pouvoir qui engendrent les inégalités hommes femmes. Au sein même du ménage ou de la communauté birmane migrante, le rapport de force ne change pas. Ce qui pourrait générer de nouvelles pistes de réflexion. Ainsi on peut se demander si l'autonomie des femmes est vraiment envisageable sans toucher aux structures sociales, et économiques qui font perdurer les inégalités de genre.

## **Bibliographie**

### Ouvrages :

BELAK Brenda (2002), *Gathering Strength: Women from Burma on their rights*, Images Asia, s.l., 299 p.

BRIDGE (2005), « Gender & Migration », *BRIDGE Bulletin, Gender and Development In Brief*, October, Issue 16, 6 p.

BURMESE WOMEN'S UNION (2007), *Caught Between Two Hells: The Report Highlights the Situation of Women Migrant Workers in Thailand and China*, Burmese Women's Union, Thailand, 79 p.

CARE International (2005), *White Paper: Women's Empowerment*, CARE International, s.l., 16 p.

CELESTINA M. (2009), *Women and microfinance: a route to poverty reduction?*, University of Birmingham, s.n., 8 p.

CHARLIER Sophie, CAUBERGS Lisette (2007), *L'approche de l'empowerment des femmes: Un guide méthodologique*, Commission Femmes et Développement, Bruxelles, 40 p.

CHANT Suzanne (2007), « Dangerous equations? How female-headed households became the poorest of the poor: causes; consequences and cautions », *Feminisms in development: contradictions, contestations and challenges*, Zed Books, London, pp. 35 – 47

CORNWALL Andrea, HARRISON Elizabeth, WHITEHEAD Ann (2007), *Feminisms in development: contradictions, contestations and challenges*, Zed Books, London, 253 p.

DAMAS Philip, RAYHAN Md. Israt (2004), *Vulnerability and Poverty: What are the causes and how are they related?*, Center for Development Research, University of Bonn, 22 p.

DIVISION FOR THE ADVANCEMENT OF WOMEN (2006), *2004 World Survey on the role of Women in Development: Women and International Migration*, United Nations, Department of Economic and Social Affairs, New York, 95 p.

FOUNDATION FOR EDUCATION AND DEVELOPMENT (2009), *Needs Assessment: Migrant women in Phang-Nga Province, Thailand*, Thailand, s.n., 10 p.

FOUNDATION FOR EDUCATION AND DEVELOPMENT (2009), *Final Report for Economic Independence of Women through Sewing*, Thailand, s.n., 17 p.

FOUNDATION FOR EDUCATION AND DEVELOPMENT (2011), *Survey Report, Burmese migrant women in Phang Nga Province: necessities and interests*, Thailand, s.n., 26 p.

FOUNDATION FOR EDUCATION AND DEVELOPMENT (2011), *2010 Annual Report*, Thailand, FED & CCFD, 39 p.

HUMAN RIGHTS WATCH (2010), *From the Tiger to the Crocodile, Abuse of Migrant Workers in Thailand*, Human Rights Watch, USA, 110 p.

LAO Nang Won Liang (1999), *Strategies and Responses to the needs of Burmese Migrant Women in Thailand*, Asia Pacific Forum on Women, Law and Development, Thailand, 130 p.

MALHOTRA A., SCHULER S.R., BOENDER C.(2002), *Measuring Women's Empowerment as a Variable in International Development*, Gender and Development Group of the World Bank, USA, 58 p.

MAYOUX Linda (2000), *Micro-finance and the empowerment of women – A review of the key issues*, ILO, s.l., 31 p.

PHYSICIANS FOR HUMAN RIGHTS,(2004) *No status: Migration, Trafficking & Exploitation of Women in Thailand, Health and HIV/AIDS Risks for Burmese and Hill Tribe Women and Girls*, Physicians for Human Rights, Boston, MA, 62 p.

POLLOCK Jackie, AUNG Soe Lin (2011), “Critical times: gender implications of the economic crisis for migrant workers from Burma/Myanmar in Thailand”, *Gender & Development*, 18:2, pp. 213 – 227

THE ASIA FOUNDATION (s.d.), *Women's Empowerment Program, Education and Vocational Training*, s.l., 3 p.

UNDP (2008), *Innovative Approaches to Promoting Women's Economic Empowerment*, United Nations, New York, 112 p.

UNFPA (2006), *État de la population mondiale 2006: Vers l'espoir, les femmes et la migration internationale*, United Nations, New York, 107 p.

UNFPA (2007), *Women's Economic Empowerment, Meeting the Needs of Impoverished Women*, United Nations, New York, 38 p.

UNIFEM (2004), *Women Empowerment Principles, Equality Means Business booklet*, United Nations Global Compact, s.l., 14 p.

VITIT Muntarbhorn (2005), *The Mekong Challenge, Employment and Protection of Migrant Workers in Thailand: National Laws/ Practices versus International Labour Standards?*, International Labor Organization, Thailand, 74 p.

#### Articles:

Deen T. (2011), « U.N.'s New agency for Women Readies for Takeoff », February 21<sup>st</sup> 2011, *Inter Press Service (IPS)*

WIN Nyunt (2011), « More migrant offices to open: Abhisit », *the Myanmar Times*, May 9 – 15 2011, s.l., 3 p.

Sources Internet:

- Foundation for Education and Development: [www.ghre.org](http://www.ghre.org)
- Organisation Internationale des Migrations: [www.iom.int/](http://www.iom.int/)
- Programme des Nations Unies pour le Développement: [www.undp.org](http://www.undp.org)
- United Nations Economic and Social Commission for Asia and the Pacific :  
[www.unescap.org](http://www.unescap.org)

## Table des matières

Acronymes:.....	
PARTIE I .....	8
LA PROBLÉMATIQUE DE L'AUTONOMIE DES FEMMES : UNE RÉPONSE À DES PROBLÈMES IDENTIFIÉS.....	8
CHAPITRE 1 : UNE POPULATION PARTICULIÈREMENT VULNÉRABLE .....	11
Section 1. Femmes, Migrantes et Birmanes.....	11
Section 2. Des vulnérabilités multiples.....	15
Section 3. Démunies face à de nouveaux risques.....	19
CHAPITRE 2 : LES RÉPONSES POSSIBLES APPORTÉES PAR LA PROBLÉMATIQUE DE L'AUTONOMIE.....	23
Section 1. Le contenu d'une problématique aujourd'hui centrale .....	23
Section 2. Adapter l'autonomie aux migrantes birmanes.....	27
Section 3. Les réponses proposées par les ONG locales.....	30
PARTIE II .....	
LES PROGRAMMES À DESTINATION DES MIGRANTES BIRMANES.....	35
CHAPITRE 3 : L'AUTONOMIE ÉCONOMIQUE.....	38
Section 1. Tenir compte de besoins prioritaires .....	38
Section 2. Les programmes mis en oeuvre.....	41
Section 3. Les limites d'une autonomie seulement économique .....	45
CHAPITRE 4 : L'AUTONOMIE PAR LES CAPACITÉS DE CHOIX ET D'ACTION.....	50
Section 1. Prendre en compte l'ensemble des besoins exprimés.....	50
Section 2. Les programmes multidimensionnels.....	54
Section 3. Le défi: mesurer l'autonomie des migrantes birmanes.....	58
Bibliographie.....	65
Annexe 1 : Carte de la province de Phang Nga.....	68
Annexe 2 : Présentation de l'ONG Foundation for Education and Development (FED).....	69
Annexe 3 : La Déclaration et le Programme d'action de Beijing.....	70
Annexe 4 : Informations supplémentaires sur la Birmanie.....	71

Au coeur des institutions de développement, l'autonomie des femmes est considérée à la fois comme un objectif de développement en soit, et comme un moyen de lutter contre la pauvreté. En disposant de plus de choix et d'opportunités, elle implique une amélioration de la qualité de vie des femmes. Cette problématique de l'autonomie est d'autant plus intéressante, que les femmes ne forment pas un ensemble homogène, mais recourent d'autres catégories de populations vulnérables. L'enjeu est de savoir si cette problématique répond à un schéma unifié ou si elle doit prendre en compte la spécificité d'une population donnée. L'étude d'un groupe particulièrement vulnérable que sont les migrantes birmanes en Thaïlande approfondie la question. Ces femmes ont en effet fuit des conditions de vie misérables dans leur pays d'origine, mais se retrouvent tout autant démunies et vulnérables en Thaïlande. Elles ont un faible niveau d'éducation, manquent d'accès aux services de bases, sont exploitées au travail et vivent dans des conditions déplorables. L'autonomie apparaît comme une réponse possible à leurs besoins. Pour mesurer son efficacité, il est utile de croiser d'un côté le cadre théorique de la problématique et de l'autre, les programmes de développement des ONG locales. De nombreuses limites apparaissent au moment d'analyser leur portée. Elles amènent à conclure que, seule une prise en charge au plus près des problèmes spécifiques de la population ciblée, est garante de l'efficacité et de la viabilité des programmes à leur égard.

Within the world of development organizations, women's empowerment is not only considered as a development goal in itself but also as a significant means in the fight against poverty. By providing women with more choices and opportunities, empowerment refers here to the improvement of women's quality of life and well being. The question of empowerment is all the more interesting as women are not a homogeneous group, but also belong to other vulnerable groups. The question here is to know whether women's empowerment should be used as a unified framework of action or if it should take into account the specificity of each group of population. To answer it, we can take the case of a particularly vulnerable group which is the Burmese migrant women living in Thailand. Migrant women had left Burma to escape poverty and lack of opportunities, but they find themselves even more powerless and vulnerable in Thailand. Their education level is low, they lack access to basic services, are exploited at work and live in shantytown. Women's empowerment seems like a possible answer to their needs. To measure its effects, the analyze of empowerment's theory is crossed with development programmes already implemented by local NGO. When it comes to evaluate their scope and actions, challenges and difficulties quickly appear. That is why, to keep these programmes effective and sustainable, the approach should be as targeted as possible and focused on the population's characteristics.